

LA VIE GETOISE

BULLETIN
MUNICIPAL
OFFICIEL
DE LA COMMUNE
DES GETS

N° 12

DECEMBRE 1981



Année scolaire 1980-1981

ECOLE PUBLIQUE

Directrice :
Michelle PERNOLLET



Institutrice :
Paulette PASQUIER

Institutrice :
Michèle BAUD





Editorial

Lectrices et lecteurs de la vie Gêtoise, habitants des Gets et Gêtois résidant à l'extérieur, recevez les meilleurs vœux de la municipalité.

Que 1982, soit pour chacun de vous, une année heureuse malgré les soucis qui sont le lot de tous.

Qu'elle soit aussi, pour notre commune, une année de progrès et de bonne entente.

L'année écoulée a permis à notre personnel de terminer complètement les nombreux chantiers entrepris en 1980 et de ce fait, il sera plus libre au printemps prochain pour apporter un soin particulier aux besoins de l'environnement.

La municipalité poursuivra en 1982 l'étude et peut-être un début de réalisation de projets qui s'avèrent urgents.

Le projet de la salle des fêtes a fait l'objet d'un concours et le conseil municipal a désigné l'architecte chargé de l'étudier.

Les dossiers du lotissement communal et de la base de loisirs vont être présentés prochainement à l'accord des propriétaires de terrains.

Le plan d'occupation des sols doit être approuvé avant décembre 1982. Depuis sa publication en décembre 1979, chacun a pu l'étudier, se rendre compte de son importance et donner son avis.

Sur les plans socio-culturels et sportifs, il faut souhaiter que tous les efforts réalisés depuis plusieurs années, et qui se concrétisent dans des sociétés et associations dynamiques, se poursuivent pour le grand bien de tous.

Le conseil municipal.

COMPTES ADMINISTRATIF 1980

COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

dont,

Dépenses et fournitures	337.838,31
Frais de personnel	1.572.100,67
Impôts et taxes	66.591,00
Travaux et services extérieurs	1.055.536,65
Participations et contingents	717.567,76
Allocations, subventions	626.194,12
Frais de gestion générale	227.566,64
Frais financiers	1.065.258,80
Charges exceptionnelles	5.021,00
Prélèvement pour dépenses d'investissement	2.446.208,45
Total des dépenses	8.119.883,40
Excédent de clôture	1.764.590,34

Total **9.884.473,74**

RECETTES :

dont,

Produits de l'exploitation	636.319,02
Produits domaniaux	442.861,75
Produits financiers	1.135.767,32
Recouvrements, subventions	92.548,89
Taxe sur les salaires	4.011.944,00
Impôts indirects	191.185,59
Contributions directes	1.845.078,00
Excédent de fonctionnement reporté	1.528.747,17

Total des recettes **9.884.473,74**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

dont,

Emprunts et dettes	669.614,43
Acquisition de terrains	99.612,90
Acquisition hôtel Beau-Site	2.123.529,10
Acquisition de matériel, mobilier	83.427,02
Construction Ecole de ski	24.174,28
Construction garages, entrepôts	41.997,49
Travaux mairie-écoles	508.108,84
Salle polyvalente	57.500,00
Travaux de voies et réseaux	582.359,86
Elargissement route de Magy	10.548,00
Elargissement route du Chot	603.329,96
Réémetteur TV 3 ^e chaîne	14.079,60
Agrandissement du cimetière	298.129,99
Acquisition des actions du Chéry	2.602.600,00
Contribution aux dépenses de syndicat	60.537,35
Construction tennis	249.284,77

Total des dépenses **8.028.833,59**

RECETTES :

dont,

Excédent d'investissement reporté	978.500,00
Subventions d'équipement pour :	
— aménagement mairie	6.458,00
— construction courts de tennis	9.000,00
— réfection bâtiment mairie-écoles	142.155,00
— construction chemin forestier de Lassare	33.600,00
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	2.446.208,45
Participation à des travaux d'équipement	165.000,00
Taxe locale d'équipement	167.273,14
Produit au titre du plafond légal de densité	66.750,00
Produit emprunt pour acquisition des actions du Mont-Chéry	2.600.000,00
Aliénations de terrains	2.752,00
Aliénations de matériel	4.050,00
Fonds de compensation de la TVA	407.087,00
Affectations	1.000.000,00

Total des recettes **8.028.833,59**

COMPTE ADMINISTRATIF 1980

RÉGIE COMMUNALE DES REMONTÉES MÉCANIQUES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

dont,	
Dénrées et fournitures	203.770,09
Frais de personnel	2.835.479,61
Impôts et taxes	483.304,10
Travaux et services extérieurs	1.475.022,97
Participations et contingents	2.235.850,08
Allocations, subventions	2.105.305,99
Frais de gestion générale	347.131,30
Frais financiers	280.073,08
Prélèvements pour dépenses Investissement	2.449.743,61
Excédent de fonctionnement de clôture	1.888.129,99

Total des dépenses **14.353.810,82**

RECETTES :

dont,	
Produits de l'exploitation	11.051.077,89
Produits domaniaux	8.280,00
Recouvrements subventions	249.109,64
Produits exceptionnels	59.711,88
Produits antérieurs	2.985.631,41

Total des recettes **14.353.810,82**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

dont,	
Remboursements d'emprunts	428.933,90
Construction de remontées mécaniques	13.396.400,13
Travaux de pistes	232.163,98
Construction du parc souterrain	9.067.576,63
Acquisition de matériel et outillage	66.516,76
Acquisition de matériel de bureau	1.259,50
Valeurs biens affectés	1.000.000,00
Location de dameuses	147.000,00
Achats de matériel gares télécabine Chav.	29.918,62
Location acquisition dameuse Kassbohrer	588.000,00

Total des dépenses **24.957.769,52**

TÉLÉSKIS :

RECETTES :

dont,	
Prélèvements sur recettes de fonctionnement	2.499.743,61
Fonds concours parc souterrain	1.266.700,00
Produit de l'emprunt pour construction :	
— du parc souterrain	6.000.000,00
— des gares de la télécabine du Mont-Chéry	2.000.000,00
— des gares et télésièges Grande-Ourse et Nabor	11.100.000,00
— de la télécabine du Mont-Chéry	9.500.000,00
Location acquisition dameuse	588.000,00
Récupération de TVA	1.406.049,15

Total des recettes **34.360.492,76**

EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT DE CLÔTURE **9.402.723,24**

COMPTE ADMINISTRATIF 1980

ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

dont,	
Achats	6.994,16
Travaux, fournitures et services extérieurs	134.216,19
Frais divers de gestion	8.748,00
Frais financiers	320.455,30
Prélèvements dépenses extraordinaires	77.756,00

Total des dépenses **548.169,65**

RECETTES :

dont,	
Redevance d'assainissement	223.957,01
Subventions d'exploitation reçues	209.476,88
Produits accessoires	114.735,76

Total des recettes **548.169,65**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

dont,	
Déficit d'investissement reporté	379.578,22
Remboursement emprunts	77.756,00
Extension réseau	262.114,53
Travaux 1 ^{re} tranche Les Clos	80.172,15
Travaux 2 ^e tranche Les Clos	373.146,95
Travaux station d'épuration	906.899,50

Total des dépenses **2.079.667,35**

RECETTES :

dont,	
Subventions d'équipements reçues	382.050,00
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	77.756,00
Produit emprunt station d'épuration	1.132.730,00
Régularisation d'annuités d'emprunts	95.373,88

Total des recettes **1.687.909,88**

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT **391.757,47**

COMPTE ADMINISTRATIF 1981

BUREAU D'AIDE SOCIALE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

dont,	
Impôts fonciers et taxes foncières	200,00
Repas des personnes âgées	37.780,63
Primes, secours et dots	12.663,54

Total des dépenses **50.644,17**

RECETTES :

dont,	
Part sur concession cimetière	9.538,75
Part sur impôt spectacles	2.772,00
Produit des quêtes	350,00
Excédent de fonctionnement reporté	51.160,36

Total des recettes **63.821,11**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT **13.176,94**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

NÉANT

RECETTES :

dont,	
Aliénation de terrains	1,00

EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT **1,00**

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - ANNÉE 1981

13-01-1981

- Renouvellement de l'autorisation d'installation du télésiège du Belvédère exploité par la Société du Pléney ;
- Débit d'office des sommes dues dans le cadre des programmes groupés ;
- Concession du télésiège de Nabor à la Société du Pléney ;
- Marché avec l'entreprise Pralon pour l'aménagement des pistes à la gare supérieure de la télécabine du Chéry ;
- Marché avec l'entreprise Trindel pour l'installation du système de contrôle du parc souterrain ;
- Acquisition de terrain « Rue des Sœurs » ;
- Participation financière de la commune au fonctionnement de l'Ecole Notre-Dame pour l'année scolaire 80-81.

2-02-81

- Rémunération pour concours occasionnel de M. Bayle, ingénieur T.P.E., dans le cadre du P.O.S. ;
- Engagement d'un responsable du parc souterrain ;
- Convention avec M. Laurat pour effectuer les travaux confiés par la commune ;
- Avenant n° 1 avec le C.E.T.U. pour le parc souterrain ;
- Avenant n° 1 Lot vitrerie pour la télécabine du Mont-Chéry.

23-02-81

- Révision de la redevance annuelle due à la commune de Verchaix pour les remontées mécaniques ;
- Contrat pour la concession d'exploitation du restaurant du Belvédère au Mont-Chéry ;
- Vote des taux d'imposition pour 1981 ;
- Approbation du projet d'éclairage du parc souterrain présenté par le Syndicat départemental d'électricité ;
- Approbation des projets de construction des postes publics dans les gares de la télécabine du Mont-Chéry présentés par le Syndicat départemental de l'électricité ;
- Participation de la commune des Gets aux charges de fonctionnement du SIVOM de la Vallée d'Aulps pour les ordures ménagères ;
- Convention entre la régie communale et la S.A.E.M. du Mont-Chéry pour la répartition des recettes ;
- Convention entre la régie et les exploitants privés pour la répartition des recettes des forfaits ;
- approbation des virements de crédits.

16-03-81

- Assurance chantier souscrite pour le parc souterrain ;
- Avenant n° 1 passé avec l'entreprise A.E.C. pour la ventilation du parc souterrain.

6-04-81

- Approbation de divers contrats d'assurances pour le matériel de la commune et de la régie communale ;
- Acquisition de terrains pour la construction de la gare inférieure de la télécabine du Mont-Chéry ;
- Approbation des conventions de passage pour la ligne de la télécabine des Perrières et du téléski du Château ;
- Approbation du dossier de demande de financement pour l'aménagement de la piste pour la coupe du monde ;
- Création d'un poste communal d'infirmerie ;
- Approbation de procès-verbaux de dommages pour la télécabine des Perrières et le téléski du Château ;
- Subvention en faveur de l'école Notre-Dame pour l'organisation de la classe de mer ;
- Acquisition de machines à écrire.

25-05-81

- Avenant n° 1 passé avec l'entreprise Giletto pour les travaux de génie civil du parc souterrain ;
- Décompte définitif des travaux d'électrification rurale pour 1977
- Subvention pour le tour de France ;
- Avenant n° 2 passé avec l'Ecole de ski français pour la location du bâtiment communal ;
- Secours en faveur de Mlle Jeanne Monnet ;
- Convention avec l'Office du tourisme pour la gestion des tennis communaux ;
- Marché avec l'entreprise Saddier pour la fourniture de tout-venant ;
- Sortie du personnel communal ;
- Acquisition de terrain pour la route du « Welcome » ;
- Acquisition définitive de la dameuse Kassbohrer 170 CV.

22-06-81

- Avenants à divers lots pour la construction des gares de la télécabine du Mont-Chéry ;
- Approbation du financement provisoire de renforcement du réseau électrique pour les postes des Folliets-Bas, des Cornuts-Bas, des travaux de changement de tension au Pont des Gets et aux Folliets, et des travaux de modification du transformateur du Pont des Gets ;
- Avenant pour modification de contrats d'assurances ;
- Tarification pour le parc souterrain pour la saison 81-82 ;
- Résiliation du contrat de concession du restaurant du Belvédère.

6-07-81

- Approbation des comptes administratifs 1980 de la commune et de la régie communale des remontées mécaniques ;

- Demande de déclaration d'utilité publique pour la création de la route du Welcome ;
- Emprunt de 668.000 F auprès de la Caisse d'Epargne de Bonneville pour l'élargissement de la route des Cornuts ;
- Contrat de concession pour le restaurant du Belvédère avec la S.A.E.M. du Mont-Chéry.

20-07-81

- Approbation de la liste des concepteurs à consulter pour la construction de la salle des fêtes ;
- Echange de terrain communal au Pont des Gets ;
- Approbation de conventions signées pour le passage de la ligne de la télécabine des Perrières ;
- Demande d'autorisation d'occupation de terrains pour la décharge de neige.

31-08-81

- Fixation du prix de vente du foin ;
- Approbation du financement définitif des travaux électriques souterrains pour les remontées mécaniques des Chavannes, des travaux de construction du transformateur du Crinaz et des travaux de changement de tension des secteurs « Eglise », « Cry de Lys », « Bénevy » et « Hôtel Week-End » ;
- Redevance pour la concession d'exploitation du télésiège de Nabor exploité par la Société du Pléney ;
- Révision des tarifs d'eau et d'assainissement à compter du 1^{er} septembre 1981, des tarifs d'ordures ménagères à compter du 1^{er} janvier 1982 ;
- Marché passé avec les Ets Vallier pour la fourniture du fuel-oil domestique pour la saison 81-82 ;
- Approbation des tarifs des remontées mécaniques de la régie communale pour la saison 81-82 ;
- Révision du droit annuel de licence pour les débits de boissons ;
- Acquisition de terrains pour la route du Pied de l'Adroit.

21-09-81

- Participation de particuliers à la construction du transformateur de la Liberté ;
- Modification de contrats d'assurance ;
- Acquisition de deux véhicules pour la commune des Gets ;
- Demande d'autorisation de défrichement des bois sur la ligne de la télécabine des Perrières.

5-10-81

- Demande de concours de la D.D.E. pour la construction du télésiège de La Mouille aux Chats ;
- Vente de châblis sur les parcelles 3 et 15 ;
- Révision de l'indemnité due au titre des droits de passage de la ligne de la télécabine des Chavannes ;
- Réduction du délai de garantie pour les travaux d'aménagements architecturaux du parc souterrain ;
- Subvention pour l'Office du tourisme ;
- Etablissement des tarifs d'utilisation du matériel communal ;
- Demande de financement pour la construction du télésiège de La Mouille aux Chats ;
- Création d'un poste communal permanent à temps complet de mécanicien ;
- Approbation des tarifs de location des chambres de la télécabine des Chavannes.

27-10-81

- Approbation du marché passé avec l'entreprise Degenève pour les travaux de mise en souterrain de la ligne électrique entre Les Nauchets et La Rosta ;
- Demande de subvention pour l'aménagement des pistes à l'arrivée de la télécabine du Chéry ;
- Avenant n° 2 à la concession du télésiège du Belvédère passée avec la Société du Pléney.

9-11-81

- Approbation du décompte définitif des travaux de construction du transformateur de La Pierre et du raccordement à la station d'épuration, des transformateurs des gares de la télécabine du Mont-Chéry ;
- Approbation du contrat de concession du restaurant du Belvédère pour la saison d'hiver 81-82 ;
- Annulation du poste d'infirmerie et de l'arrêté de nomination ;
- Révision triennale de l'indemnité spéciale de gestion du receveur municipal ;
- Révision de la prime à la vache et à l'hectare de prés fauchés.

23-11-81

- Avenant n° 1 au lot peinture pour les gares de la télécabine du Mont-Chéry ;
- Demande de concours de la D.D.E. pour assurer la mission de conducteur d'opération pour la construction d'une salle des fêtes ;
- Reconducton de l'emploi de responsable du parc souterrain ;
- Inscription de travaux d'assainissement au programme 82 du Syndicat départemental d'eau et d'assainissement ;
- Contrat avec l'architecte consultant pour la réalisation de l'étude préalable à l'urbanisation de la zone NAC du Char Rond ;
- Fonctionnement du poste de gendarmerie.

MOUVEMENT DÉMOGRAPHIQUE 1980

NAISSANCES

A l'intérieur de la commune : néant

A l'extérieur de la commune :

MARTIN Marie-Pierre Brigitte, née le 25 janvier à Bonneville, fille de Pascal et de Anthonioz Denise, chalet Retour aux Neiges.
BARGAIN Frédéric, né le 18 février à Bonneville, fils de Claude et de Lauer Tharcisse, « Le Pied de l'Adroit ».
POUPON Audrey Patricia, née le 2 mars à Annemasse, fille de Michel et de Iboud Annette, « Le Mardérêt ».
ROSSIN Julien Richard, né le 31 mai à Annemasse, fils de Christian et de Coppel Yvette, « chef-lieu ».
PARIS Laurence Marie Céline, née le 23 juin à Annemasse, fille de Jean-Marc et de Mabboux Christiane, « chef-lieu ».
CLIN Céline Janine Thérèse, née le 1^{er} septembre à Thonon, fille de Christian et de Marloye Lydia, « L'Etrivaz ».
MUFFAT Yannick, né le 12 septembre à Thonon, fils de Marcel et de Dutruel Chantal, « Le By ».
MUDRY Benoît, né le 13 septembre à Bonneville, fils de Jean-Jacques et de Bouvier Chantal, « Le Tremplin ».
IKRIMAH Karim Youssef, né le 4 novembre à Bonneville, fils de Abdesslam et de Petiot Marie-Françoise, « Les Clos ».
MONNET Eddie Christian François, né le 13 novembre à Annemasse, fils de Jean-Claude et de Dides Yvette, « Le Bénevry ».
ANTHONIOZ Vivien, né le 30 décembre à Cluses, fils de Claude et de Richard Française, chalet Bon Accueil.

MARIAGES

A l'intérieur de la commune :

Le 19 avril : MIRIGAY Henry Marcel, hôtelier, fils de René et de Chamaux Marie-Antoinette, domicilié aux Gets, hôtel La Marmotte, et MARCHAL Martine Renée Pierrette, monitrice de ski et esthéticienne, fille de René et de Pasquier Pierrette, domiciliée aux Gets, immeuble Alpenrose.
Le 26 avril : COPPEL Louis Marius, chauffeur d'engins et moniteur de ski, fils de Gaston et de Barras Odette, domicilié aux Gets, La Pierre, et COPPEL Sophie Rose Marie Germaine, sans profession, fille de Jean-Louis et de Grogny Marie Eugénie, domiciliée aux Gets, hôtel Maroussia.
Le 7 juin : MARCHAND Yves Patrick Jean, fleuriste, fils de Roger et de Taberlet Péronne, domicilié à Morzine « La Cage Fleurie », et DUCRETTET Martine, employée de banque, fille de Jean et de Baud Reine, domiciliée aux Gets « Le Moulin ».
Le 30 août : NOVEL Raymond Ernest, chef d'équipe, fils de Louis et de Démolis Marie Francine, domicilié à Fillinges, lieu-dit « Mijouet », et ANTHONIOZ Anne-Marie, secrétaire comptable, fille de François et de Gallay Alice Eugénie, domiciliée aux Gets, chalet Bouton d'Or.
Le 25 octobre : JUILLET Roland Cyrille, carrossier, fils de Henri et de Giorla Isolina Cattarina Ada, domicilié à Essert-Romand, lieu-dit « Le Culaz », et PIGNIER Nicole Jeanne Gisèle, lingère, fille de Camille et de Perrey Lucienne, domiciliée aux Gets « Le Sabaudia ».

A l'extérieur de la commune :

A Louvigne-du-Désert (35), le 26 avril : DEVOUASSOUX Bernard Jacky, maître d'hôtel, domicilié aux Gets « Le Sabaudia », et COSSON Pascale Thérèse Camille, sans profession, domiciliée à Louvigne-du-Désert, place Charles-de-Gaulle.
A Saint-Sigismond (74), le 10 mai : MUDRY Jean-Jacques, moniteur de ski, domicilié aux Gets « Le Tremplin » et BOUVIER Chantal Simone, secrétaire, domiciliée à Saint-Sigismond.
A Morzine, le 24 mai : ANTHONIOZ Claude Louis, cuisinier, domicilié aux Gets, chalet Bon Accueil, et RICHARD Française, employée, domiciliée à Morzine « Les Udrezants ».
A Sixt, le 14 juin : PERNOLLET Michel, pisteur secouriste, domicilié aux Gets « Magy », et MOCCAND-JACQUET Marie France Augustine, secrétaire, domiciliée à Sixt « Nambridge ».

A Le Pouliguen (44) le 5 juillet : PETIOT François Marie Jean, pâtissier, domicilié aux Gets « Les Clos », et CAVALIN Brigitte Maryvonne Albertine, secrétaire, domiciliée à Le Pouliguen, 91, rue de Herdun.

A Neuilly-sur-Seine, le 26 septembre : LE CAPITAINE Alain, agent commercial, domicilié aux Gets, Saint-Guibert, et LANDRY Sylvianne Marie Claire, agent de voyages, domiciliée à Neuilly-sur-Seine, 15, avenue Foy.

A Solliès Pont (Var), le 22 novembre : VIAUD Philippe François, chirurgien dentiste, domicilié aux Gets « L'Orée des Pistes » et CAMPRA Andrée Claude, professeur d'anglais, domiciliée à Solliès Pont, 8, rue Notre-Dame.

DÉCÈS

A l'intérieur de la commune :

MUGNIER Augustine, fille de Michel et de Rosalie Vittoz, célibataire, décédée le 7 janvier à l'âge de 84 ans.
DUCRETTET Jean-Marie, fils de Marie-Célestin et de Françoise Anastasie Blanc, célibataire, décédé le 9 janvier à Cluses, à l'âge de 78 ans.
ANTHONIOZ Mathilde Amélie, fille de François et de Géroudet Philomène, célibataire, décédée le 3 février à l'âge de 82 ans.
SAULNIER Angeline, fille de Joseph et de Jeannette Bouclier, veuve de Jacques Chemin, décédée le 29 février à l'âge de 89 ans.
PERNOLLET Louis Joseph Marie, fils de Jean-Louis et de Delavay Marie Françoise, époux de Delavay Marie Aurélie, décédé le 25 juin à l'âge de 72 ans.
MARTIN Joseph, fils de Joseph et de Joséphine Baud, célibataire, décédé à Bonneville le 7 août, à l'âge de 68 ans.
BREGEON Jacqueline Marie Andrée, fille de Fernand Elie et de Marcelle Reigniez, épouse de Fernand Noël Chamay, décédée à La Tronche, le 20 août à l'âge de 60 ans.
BERGER Simone Marie, fille de Charles et de Michel Marie Georgette Eugénie, divorcée de Riom Alfred, décédée le 28 octobre à l'âge de 77 ans.
ANTHONIOZ ROSSIAUX Joséphine Marie, fille de Eugène César et de Anthonioz Blanc Françoise, veuve de Ducrètet François Joseph Elie, décédée le 16 novembre à l'âge de 85 ans.

A l'extérieur de la commune :

PERNOLLET Henri Marie, fils de Jean Marie et de Delavay Marie Eugénie, veuf de Mugnier Germaine, décédé à Taninges le 3 janvier à l'âge de 79 ans.
BASTARD Irma Isaline Marie, fille de Joseph et de Gallay Cyprienne, décédée à Besançon le 15 janvier à l'âge de 89 ans.
BAUD Constant Joseph Marie, fils de Julien et de Anthonioz Françoise, décédé à Ambilly, le 6 février à l'âge de 87 ans.
PERNOLLET Marie Yvonne, fille de Joseph Ernest et de Marie Eugénie Pernollet, veuve de Bergeönd Joseph Jean François, décédée à Annecy le 19 février à l'âge de 60 ans.
ANTHONIOZ Françoise Marie, fille de Joseph et de Anthonioz Marie Etienne, décédée à Annecy le 27 mai à l'âge de 79 ans.
PERNOLLET Jean-Marie Ernest, fils de Jean Joseph et de Ducrètet Jeanne, époux de Léone Lydie Rouiller-Mornay, décédé à La Rivière-Enverse le 17 juillet à l'âge de 65 ans.
MUGNIER Célestin Joseph, fils de François et de Blanc Marie Françoise, décédé à Annecy le 3 septembre à l'âge de 76 ans.
BRAIZE Maria Claudia, fille de Henri et de Morel Louise, décédée à Lyon 3^e, le 23 septembre à l'âge de 75 ans.
DELAVAY Pierre Emile, fils de Victor Eugène et de Anthonioz Marie Cézarine, époux de Alber Albertine, décédé à Strasbourg le 24 septembre à l'âge de 80 ans.
COPPEL Jean-François, fils de Jean Marie et de Marie Joséphine Grevaz, décédé à Ambilly, le 10 octobre à l'âge de 54 ans.
DUCRETTET Francine Marie Julie, fille de François et de Caddier Pierrette, décédée à Courbevoie le 6 décembre à l'âge de 89 ans.

Il y a 100 ans... La plupart des familles des Gets retrouveront des ancêtres dans le mouvement démographique 1882, que nous reproduisons ci-dessous.

MOUVEMENT DÉMOGRAPHIQUE 1882

NAISSANCES

GRANGE Jean Pierre Ernest, né le 1^{er} janvier, fils de Jérémie, « Le Pont des Gets ».

COPPEL Marie Françoise, née le 7 janvier, fille de Joseph et de PERNOLLET Marie, mariée le 15 novembre 1906 avec Jean-François DUCRETTET, décédée à Châtel le 8 décembre 1940.

DUCKETTET François Elie, né le 9 janvier, fils de Etienne et de GÉROUDET Philomène, décédé aux Gets le 15 octobre 1958.

ANTHONIOZ Jeannette Marie, née le 19 janvier, fille de Julien et de RAMEL Marie, décédée à Morzine le 9 août 1955.

BAUD Marie Léontine, née le 1^{er} février, fille de Joseph et de BERGOEND Marie, décédée à Bonneville le 29 décembre 1973.

ANTHONIOZ Etienne Marie Louise, née le 4 février, fille de François et de ANTHONIOZ Jeanne.

BAUD Jeanne Augustine, née le 6 février, fille de Jean et de TABERLET Marie, aubergistes au Pont des Gets, mariée à Morzine le 22 octobre 1904 avec TAVERNIER Jean François, décédée à Morzine le 13 février 1958.

GALLAY Marie Sydonie, née le 2 avril, fille de Pierre et de PERNOLLET Jeanne, décédée à Montriond le 25 février 1963.

ANTHONIOZ Edouard Etienne, né le 10 avril, fils de François et de COPPEL Etienne, décédé aux Gets le 21 mai 1947.

MUGNIER Marie Antoinette, née le 13 mai, fille de François et de GREVAZ Joseph Marie, décédée à Bourg-en-Bresse le 25 mars 1960.

COPPEL François Jules Joseph, né le 13 mai, fils de Joseph et de ANTHONIOZ-ROSSIAUX Claudine.

PERNOLLET Marie Claudine, née le 16 mai, fille de Claude et de PERNOLLET Françoise, mariée aux Gets le 10 juillet 1926 avec Julien Claude ANTHONIOZ, décédée à Reignier le 1^{er} janvier 1965.

ANTHONIOZ Marie Julie, née le 5 juin, fille de Jean et de SERMONET Augustine Célestine.

GINDRE Françoise Louise, née le 11 juin, fille de GINDRE Claude Joseph et de RAMEL Séraphine.

ANTHONIOZ-ROSSIAUX Wilfrid François, né le 16 juin, fils de François et PAYOT Félicie.

GALLAY Françoise Joséphine, née le 21 juin, fille de Jean et de BONDAZ Joseph.

BAUD Françoise Adeline, née le 9 juillet, fille de Joseph et de COPPEL Françoise, décédée aux Gets le 2 août 1959.

BLANC Marie Joséphine, née le 9 juillet, fille de Jean et de ANTHONIOZ Marie.

GÉROUDET François Joseph Théophile, né le 18 juillet, fils de François et de RAMEL Françoise.

COPPEL Joseph Marie Emile, né le 18 juillet, fils de Joseph et de BERGOEND Joseph, décédée à Thonon le 23 mars 1955.

COPPEL Jeanne Marie, née le 25 juillet, fille de François Nicolas et de ANTHONIOZ Marie-Hélène.

DUCKETTET Jean François, né le 30 juillet, fils de Bernard Joseph et de PERNOLLET Françoise Célestine, marié aux Gets le 15 novembre 1906 avec Marie Françoise COPPEL, décédé à Bellegarde le 12 octobre 1954.

PERNOLLET Marie Pierrette, née le 31 août, fille de Joseph et de DELAVAY Marie.

PERNOLLET Marie Claudine, née le 31 août, fille de PERNOLLET Joseph et de DELAVAY Marie, décédée aux Gets le 8 novembre 1945.

PERNOLLET Marie Louise, née le 31 août, fille de Joseph et de DELAVAY Marie.

GREVAZ François Joseph, né le 13 septembre, fils de François et de DUCRETTET Adèle, décédé à Châtillon-sur-Cluses le 27 avril 1953.

PERNOLLET Marie Louis, né le 23 septembre, fils de Joseph et de BONDAZ Françoise, mariée à Paris 13^e le 17 février 1925 avec Marie Françoise Millour.

ANTHONIOZ Marie Téhodoraz, née le 29 septembre, fille de Fabien et de GREVAZ Hélène, décédée à Reignier le 15 août 1952.

COPPEL Claude Joseph, né le 29 septembre, fils de Claude et de BAUD Lucie.

BLANC Jean-François, né le 30 septembre, fils de François et de MUGNIER Joseph.

GÉROUDET Joseph Célestin, né le 3 octobre, fils de François et de BONDAZ Marie.

GALLAY Françoise Réline, née le 6 octobre, fille de François et de BLANC Marie.

RAMEL Louis Alfred, né le 11 octobre, fils de RAMEL Guérin et de GINDRE Marie.

BERGOEND Maurice Joseph, né le 11 octobre, fils de Pierre François et de GREVAZ Jeanne.

ANTHONIOZ Marie Joseph Léonie, née le 17 octobre, fille de ANTHONIOZ Jean et de PERNOLLET Françoise.

PERNOLLET François Alfred, né le 20 octobre, fils de Joseph et de ANTHONIOZ-BLANC Marie.

ANTHONIOZ François Marie Elie, né le 31 octobre, fils de Etienne et de GÉROUDET Françoise.

BLANC Marie Joséphine Philomène, née le 6 novembre, fille de Alexis et de HERITIER Jeanne.

BAUD Esthelle Marie Théophile, née le 12 novembre, fille de Constant et de ANTHONIOZ Marie.

ANTHONIOZ François, né le 20 décembre, fils de Marie et de MARTIN Marie.

MARIAGES

Le 12 janvier : BAUD Constant Joseph et ANTHONIOZ Marie Claudine.

Le 12 janvier : ANTHONIOZ Jean Célestin et PEDROSS Félice Antoinette.

Le 16 février : GRANGE Joseph et DUCRETTET Jeanne Marie.

Le 16 février : BLANC Alexis et HERITIER Jeanne Marie.

Le 12 octobre : BAUD Jean Célestin et DUCRETTET Françoise Etienne.

Le 12 octobre : DELAVAY Claude Marie et ANTHONIOZ Françoise.

DÉCÈS

Le 2 janvier : DUCRETTET François Joseph, fils de Jacques et de GÉROUDET Jeanne.

Le 3 janvier : ANTHONIOZ François Joseph Marie, de Jean et de GÉROUDET Marie.

Le 3 février : GREVAZ Joseph, fils de François et de COPPEL Françoise.

Le 7 février : GREVAZ Célestine Adélaïde, fille de GREVAZ Etienne et RANNAUD Claudine.

Le 9 février : COPPEL Marie, fils de Pierre et de HERITIER Marie.

Le 12 février : BERGOEND Claudine, fille de Etienne et de BAUD Claudine.

Le 3 mars : BERGOEND Jeanne, fille de BERGOEND Mathieu et de HERITIER Marie.

Le 7 mars : BERGOEND Péronne, fille de Claude et de GREVAZ Jeanne.

Le 8 mars : RAMEL Claude, fils de Claude et de COPPEL Claudine.

Le 20 mars : HERITIER Claude, fils de François et de COPPEL Françoise.

Le 4 avril : BERGOEND Joseph, fille de Pierre et de BAUD Claudine.

Le 12 avril : BERGOEND Claudine, fille de Pierre et de BAUD Claudine.

Le 12 avril : ANTHONIOZ Célestine, fille de Pierre et de COPPEL Françoise.

Le 26 mai : COPPEL François Jules Joseph, fils de Joseph et de ANTHONIOZ-ROSSIAUX Claudine.

Le 12 juin : GINDRE (mort-né), fils de GINDRE Claude et de RAMEL Séraphine.

Le 22 juin : DELAVAY François, fils de Fabien et de GALLAY Aimée.

Le 25 juin : GINDRE Françoise Louise, fille de Claude Joseph et de RAMEL Séraphine.

Le 18 juillet : BLANC Marie Joséphine, fille de Jean et de ANTHONIOZ Marie.

Le 29 juillet : GÉROUDET François Joseph Théophile, fils de François et de RAMEL Françoise.

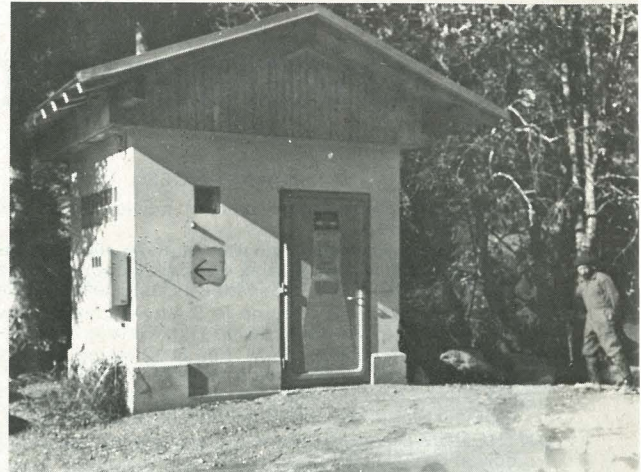
Le 20 septembre : ANTHONIOZ (mort-né), fils de Jean et de GÉROUDET Marie.

Le 29 novembre : ANTHONIOZ Anne Marie, fille de Claude François et de GÉROUDET Péronne.

LES ACTIVITES



Comme chaque année le conseil municipal et le personnel communal se souhaitent mutuellement « Bonne année ». Cela s'est passé au bar « Le Belvédère » au Chéry.



Le transformateur de la Massouderie a été doté d'un toit, ce qui lui donne une certaine élégance en plus de l'étanchéité

La lâcheté, c'est la peur consentie ; le courage, c'est la peur vaincue.



C'est par hélicoptère qu'ont été transportés les pylones destinés au télé-siège de la Mouille au Chat qui doit entrer en service en janvier 82.

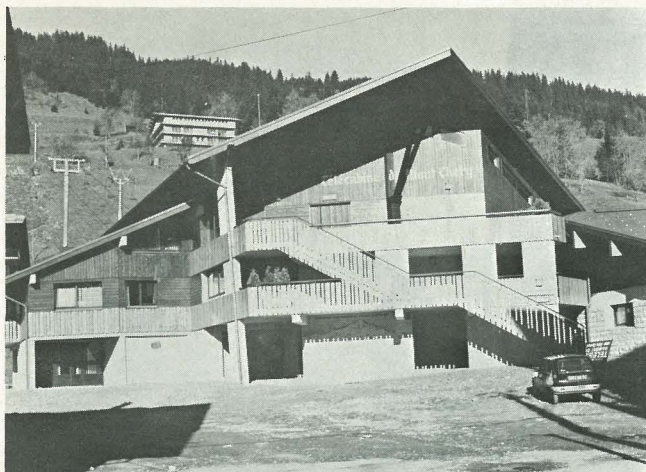


Toute la population participe chaque année à la commémoratif du 11 novembre. Sur notre photo, nous pouvons voir un combattant de chaque guerre : Bergoend François 14/18 ; Anthonioz Jean 39/40 ; Pernollet Simon A.F.N.

La possession des richesses a des filets invisibles où le cœur se prend insensiblement.

BOSSUET

MUNICIPALES



La gare inférieure de la télécabine du Mont-Chéry est maintenant terminée. Elle est spacieuse et fonctionnelle.



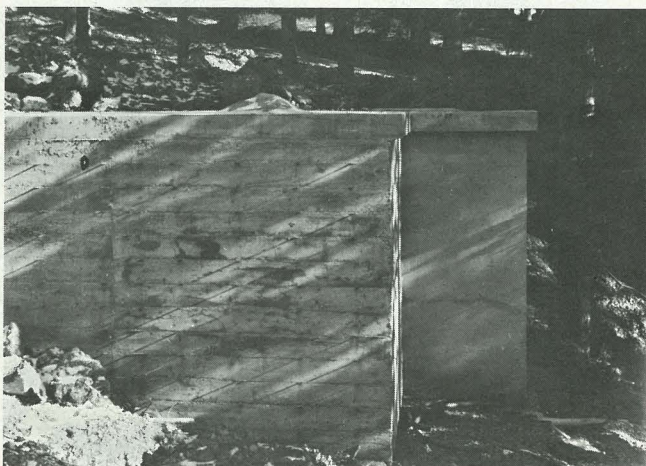
Au cours d'une cérémonie bien sympathique, M. le maire a remis la médaille d'honneur de la commune des Gets, à M. Lemoine et à Mme Garnier qui sont venus respectivement depuis 47 et 45 ans dans notre station.



L'agrandissement du cimetière est maintenant terminé.

*Ceux qui croient que
l'argent fait tout, sont
capables de faire tout pour
en avoir.*

DANTE

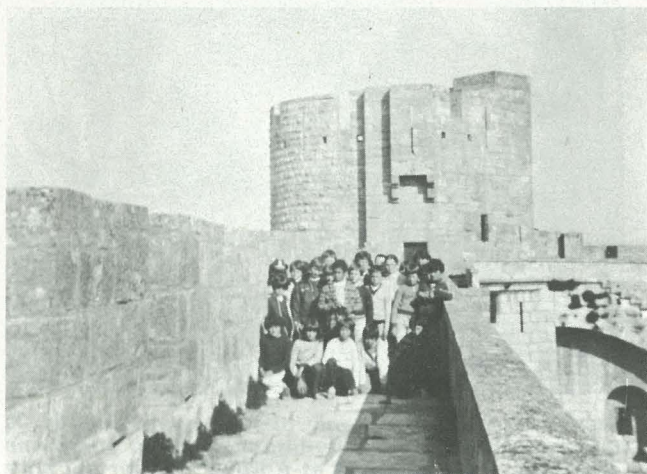


Pour alimenter en eau potable le restaurant « Le Belvédère » sur les pentes du Mont-Chéry, un réservoir a été construit dans la forêt de Moillan-nant.



Durant la bonne saison, ce bulldozer a effectué des travaux d'aménagement de pistes (descente et fond) au Chéry.

La vie des so



Accompagnés de Mme Michelle Pernollet, les enfants de l'école communale ont effectué un stage de voile à Aigues-Mortes.



Fidèles à une vieille tradition savoyarde, on joue au « coinchon » chaque année, le lundi de Pâques.

On ne naît pas fort, on le devient. C'est par des actes répétés, par de petites victoires, par de petits sacrifices réitérés qu'on se fait un grand cœur et un grand courage.

*Ne cueille pas ces fleurs qui sont tout en promesses.
N'effeuille pas ton cœur en précoces tendresses.
Après le temps des fleurs viendra le temps des fruits.
Protège ton verger et ton âme, sans bruit.
Attends un petit peu, tu verserais des pleurs.
A l'automne lointain si tu cueillais ces fleurs.*

M. C.



ciétés locales

La suprême récompense du travail n'est pas ce qu'il vous permet de gagner, mais ce qu'il vous permet de devenir.

RUSKIN



Après une saison bien remplie...

(Photo Mairie)



La batterie-fanfare « Lou Rassignolets » se retrouve autour d'une bonne table...

(Photo Mairie)



... où sont invitées de nombreuses personnalités, parmi lesquelles l'ancien et le nouveau chef des sapeurs-pompiers et le Père Millard.

(Photo Mairie)



Le secret pour être toujours jeune, et le rester même quand les années qui passent marquent le corps, le secret de l'éternelle jeunesse d'âme, c'est d'avoir une cause à laquelle vouer sa vie.

Helder CAMARA.

L'Association « Les Gaudrioles » nous offre chaque année une séance récréative de choix.

(Photo Mairie)

N'ayez pas peur des échecs. Le premier est nécessaire, car il exerce la volonté. Le second peut être utile. Si vous vous relevez du troisième, vous êtes un homme, vous êtes comme le raisin qui n'est jamais si bon que s'il mûrit sur les cailloux.

R. BAZIN.

LA FETE ANNU

La fête « Les Gets autrefois » connaît cette année un succès grandissant. Un nombre croissant de visiteurs vient voir toute une population, jeune et âgée, présenter la vie d'autrefois. Voici quelques scènes de la fête du 23 août 1981.



C'est un gai cortège qui se rend sur le lieu de la fête.



Jeunes...

Quand les riches consomment à leurs fins personnelles une surabondance qui serait nécessaire à la subsistance des pauvres, ils les volent.

ST THOMAS D'AQUIN



... et anciens participent à la fête.



Les quatre heures... à la confiture

*Un peuple réclame un frigidaire pour son beurre,
Un autre demande seulement du beurre sur son pain,
Un troisième ne demande qu'une poignée de riz.*



On explique aux petits comment

ELLE

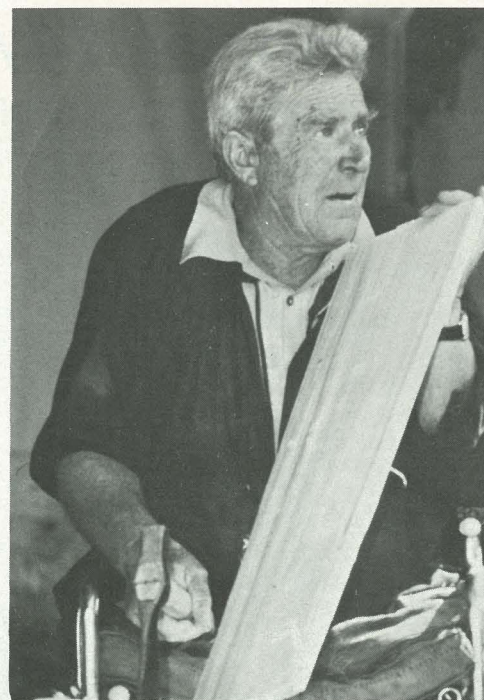
LES GETS AUTREFOIS"

ait chaque
reux public
s et vieux,
ues photos



d'ambrunes.

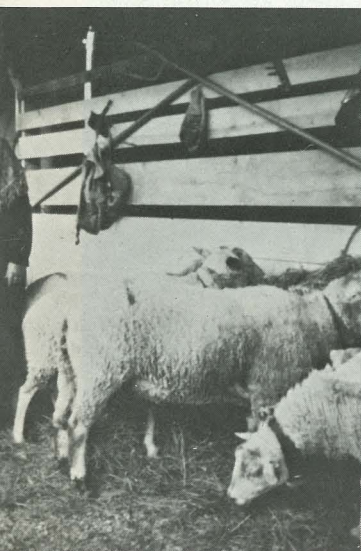
LE VILLAGE QUI M'A VU NAÎTRE
*Toi le village qui m'a vu naître
 Ce pays qui m'a ouvert ses portes
 Qui m'a offert sa beauté
 Jamais je ne t'oublierai
 Peut-être un jour je reviendrai
 Pour ne plus jamais te quitter
 Vivre auprès de toi et mes amis
 Tous ces beaux jours que j'avais oubliés
 Que je revis aujourd'hui sans soucis
 En cette terre de mes ancêtres
 Qui m'a vu naître
 J'y laisse ma vie
 En dédiant ce poème à toi et à tous mes amis...*



On savait travailler le bois.



Fabrication d'une « poche ».



ondre un mouton.



Fabrication d'une « effenle ».

*Celui qui a perdu la fortune, n'a rien perdu,
 Celui qui a perdu la santé, a perdu quelque chose,
 Celui qui a perdu le courage, a tout perdu.*

Fr. MAURIAC.

Mémorial 14/18



De gauche à droite : Louis Blanc, des Pes-
ses ; Eugène Pernollet, des Perrières ;
Marius Coppel, de La Massouderie.



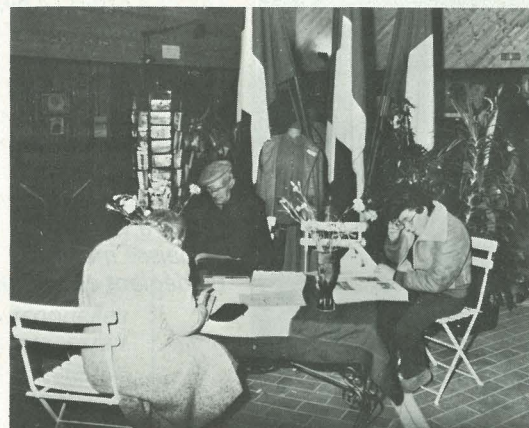
Au 2^e rang, debout à partir de la droite : le 2^e, Pernollet Joseph, de
La Rivière ; le 3^e, Pernollet Jean-Claude, du Benevix.



Classe 22 : de gauche à droite. En haut : Coppel Olivier,
La Massouderie ; Pernollet Jean, Le Benevix ; Baud
Adrien, de Gibanaz ; Baud Marius, du chef-lieu ; Pernol-
let Claudius, de Magy ; Ducrettet Jean, du Grand-Pré ;
Bergoend Octave, de La Combe ; Bergoend Marius, Le
Grand-Nant. En bas : Sermonet Joseph, Le Cri ; Ramel
Alphonse, Les Mouilles ; Grange Marcel, La Vouagère ;
Martin Théodule, La Villaz ; Bastard Alfred, La Pierre.
(Tous sont maintenant décédés).



Les Conscripts et les Crochenis en 1981.



Le 11 novembre dernier, un mémorial de la
guerre 14-18 a été organisé dans le hall de la
télécabine du Chéry. Pendant plus d'une
semaine, une grande partie de la population
des Gets est venue voir les souvenirs de nos
pouils de 14.



CLASSE 1912

De gauche à droite : en haut : Emile ANTHONIOZ-
BLANC, Antoine BERGOEND, (?), Joseph DUCRETTET,
Jean ANTHONIOZ-ROSSIAUX, Ernest COPPEL, Joseph
BLANC (au Seigneur).

au milieu : Jean-Marie ANTHONIOZ-BLANC, François
COPPEL, (?), Félix BERGOEND, Alfred BERGOEND,
Eugène RAMEL, Bernard DUCRETTET (Les Rouzalets).

en bas : François ANTHONIOZ (le Tour) François DELA-
VAY (le Cri), Marius ANTHONIOZ-BLANC, Louis
ANTHONIOZ-ROSSIAUX, Sylvain ANTHONIOZ (le Tour),
François ANTHONIOZ-BLANC.

La météorologie dans notre commune

Tout au bout du hameau des Puthays. Un vieux chalet, rénové avec goût ; tout le confort. C'est là que Joseph et Alice vivent une retraite bien méritée. Joseph Coppel a fait, comme son père François l'avait fait avant lui, sa carrière comme cantonnier sur la route nationale, du chef-lieu des Gets jusqu'à Avonnex. Pendant plus de 25 années, chaque jour il est parti, à pied, avec à l'épaule la musette contenant le casse-croûte amoureusement préparé par Alice. Le travail ? Il consistait à tenir les fossés nettoyés et à assurer une quantité de petits travaux d'entretien. L'hiver, c'était le déneigement, avec les chevaux pendant la guerre et avec de puissants tracteurs par la suite. Et puis un jour, l'heure de la retraite a sonné. Mais Joseph ne s'est pas arrêté totalement. S'il a laissé la pelle et la pioche, il a continué un travail bien particulier qu'il effectue depuis 1946 et qui consiste à relever des renseignements météorologiques (le temps, la hauteur de pluie ou de neige, les températures diurnes et nocturnes, etc.). « Combien gagnes-tu à faire ce travail », lui avons-nous demandé ? « Lorsque l'agent Voyer me l'a proposé, nous répond-il, il m'a dit que c'était « bénévole ». J'ai accepté. Maintenant, on me donne bien une petite indemnité, mais c'est pas grand-chose. Faut bien rendre service ! »

Mais, en quoi consiste ce travail ?

A l'aide d'un petit matériel (pluviomètre, thermomètre, etc.), chaque jour des prélèvements sont effectués. Ils sont envoyés



Pour Alice, la retraite n'est pas le « farniente ». Elle n'hésite pas à apporter son concours aux fêtes de la station.



Le dévouement n'est pas un vain mot pour Joseph : pendant longtemps il a été pompier et il participe aux fêtes locales (en haut à droite sur notre photo).

le lundi à la Météorologie Nationale à Saint-Martin-d'Hères et au centre de prévision E.D.F. à Lyon ; enfin chaque mois, à la station météo de Chamonix. Ils servent aux prévisions météorologiques et à l'établissement de statistiques.

Parmi les nombreux renseignements relevés ces trente dernières années, certains sont particulièrement intéressants. C'est ainsi que la période la plus froide que nous ayons connue se situe en février 1956. Jugez-en plutôt. Du 2 au 16, la température s'est maintenue entre moins 22 et moins 27, alors que la journée, le thermomètre marquait moins 19,4 le 3 février, et moins 18,8 le 11 du même mois. Ce n'est qu'à partir du 23 que la température est passée au-dessus de zéro : 1,9 le 23, 0,7 le 24 pour se décider à monter à plus 6,5 le 29.

Nous nous souvenons de ce mois de février où les skieurs n'osaient pas sortir malgré un beau soleil ; la bise était si forte que les plus courageux renonçaient à mettre le nez dehors !

Quant aux chutes de neige c'est l'hiver 69-70 qu'elles furent les plus abondantes. En janvier, il devait en tomber 35 cm, en février 285, — en mars 147 et en avril 252. La dernière chute est du 1^{er} mai : 19 cm. Ce qui fait 7 m 38 durant les quatre premiers mois de 1970. Comme il en était tombé 85 cm en novembre et décembre 69, la hauteur totale pour cet hiver 69-70 fut de 8 m 23. Le 1^{er} mai, il y en avait encore 1 m 50 aux Puthays.

L'hiver 80-81 a connu également de fortes chutes de neige. Elle a fait son apparition le 20 octobre 80 et jusqu'en mai 81 il en est tombé 7 m 35. La plus grande hauteur relevée — toujours aux Puthays — a été le 20 janvier : 1 m 85. Par contre, elle est partie très rapidement ; s'il y en avait encore 80 cm au 31 mars, il n'y en avait plus du tout le 14 avril. C'était « terrain ».

En 1980, de janvier à décembre, il est tombé en pluie et neige fondue 2.073,7 mm d'eau.

Les renseignements concernant la bonne saison sont également intéressants.

Voici, en mm les hauteurs de pluie tombée l'été et l'automne 1981 : juin : 87,8 ; juillet : 185,9 ; août : 50,8 ; septembre 199,3 ; octobre : 467,3 ; novembre : 80,6.

« Journal de bord d'un combattant 39/40 » signé Joseph Baud du Tour

Par un soir de grand gel, nous sommes montés au Tour. C'était l'heure de « donner ». La maison, épaisse et large dans la nuit, fumait, une lumière sur son flanc.

Alertés par de furieux aboiements, Suzanne et Joseph sont venus nous ouvrir, puis sont repartis donner le foin aux bêtes. Nous sommes restés à attendre dans le pêle, seuls avec les chiens. Des choux ramassés de la journée étaient entassés dans un coin. Des tomates, arrachées aux griffes de l'hiver, essayaient péniblement de mûrir sur un fil.

Puis Joseph est rentré, suivi d'une bonne odeur d'étable et du chat. Il a bourré sa pipe et s'est assis, jambes croisées, un coude sur la table... personnage vivant d'un tableau d'autrefois, si vrai, si fort, entre ces murs noircis par des lustres de feu. Oserons-nous rompre cette scène de silence, poser abruptement notre question ?

« Alors Joseph, la guerre, comment ça s'est passé pour toi ? ». Joseph ne dit rien. Il traverse un demi-siècle de souvenirs...

« J'étais de la classe 31, dit-il enfin. J'ai fait mon service dans le régiment de l'Infanterie Alpine, à Briançon. Je faisais partie des éclaireurs-skieurs, ceux qui portaient en reconnaissance, les meilleurs skieurs, quoi !

« Puis en 1934, j'ai fait une période de 21 jours, comme tout le monde, en ce temps-là. On était à Modane, au Fort de l'Esseillons, sur la frontière italienne... une histoire à faire la bringue !

« En 1939, ce ne fut pas la même ; j'ai été rappelé le 24 août, puis mobilisé le 2 septembre à Taninges, où j'ai rejoint la Compagnie du 189^e Bataillon des Dranses. C'est là qu'on a reçu notre habillement. Puis après... mais j'avais un petit carnet où je notais, chaque soir, les événements de la journée. Attendez... ». Joseph est allé chercher un calepin de poche usé par des jours et des jours de campagne.

« Journal de bord d'un Combattant ».

MARDI 6 JUIN - 6 h du matin

La S.E.S., protégée par trois chars d'assaut attaque un détachement ennemi qui a franchi le canal dans la nuit ; à 8 heures, 120 Allemands sont entre nos mains ; nous les conduisons à 2 km en arrière, puis nous rejoignons nos camarades ; en arrivant, on apprend que notre chef de section est blessé ; peu après, le chef Canel est lui-aussi touché, et puis mon chef de groupe ; enfin, nous arrivons au bord du canal et on prend position ; il est midi ; les Boches ne sont séparés de nous que par la largeur du canal, et de temps en temps, on se salue de quelques coups de feu ; il fait une chaleur intenable et je suis dans un trou avec un mort qui a la tête éclatée ; le bombardement a presque cessé, mais que nous apportera la nuit ?

7 JUIN

Nuit à peu près calme, à quatre heures, violent tir d'artillerie ; on reste couché au fond du trou, et de temps en temps on reçoit un paquet de terre sur le dos... Midi : l'artillerie continue à pilonner ; le village derrière nous est en flammes ; à tombée de nuit, on entend, de l'autre côté, des camions qui nous amènent du renfort ; à minuit, on est attaqué à la grenade, nous repartons ; mais nous nous sentons de moins en moins en sécurité ; à trois heures, arrive un ordre de repli, on reste un groupe en surveillance jusqu'à trois heures et demie, et puis on retransverse tout le terrain conquis.

8 JUIN

Se battre, c'est terrible, mais la retraite est pire ; encore là, pas de pitié ; il faut marcher après être resté un jour et demi sans manger ; tout le long de la route, on voit de pauvres diables amis sur leur sac, n'en pouvant plus ; heureusement encore qu'on n'est pas poursuivi de près.

Enfin, on arrive quand même dans un bois, près de Erchen, où l'on s'arrête ; il fait bon se reposer à l'ombre, mais toujours pas de ravitaillement (dix heures du matin), on vient de nous donner des grenades ; pourquoi ? On n'en sait rien, mais ça ne présage rien de bon.

11 heures : fusils et outils, vient-on de nous dire ; on part à la rencontre de l'ennemi qui est signalé à trois kilomètres ; on prend



Dans l'Infanterie Alpine à Briançon.

position à la lisière d'un bois ; on aperçoit les Boches qui s'avancent ; on s'empresse de se faire un petit trou et on ouvre le feu avec nos quinze F.M. ; ils s'arrêtent et se couchent dans l'herbe, on ne les voit plus, mais on les devine rampant vers nous ; on a été repéré par l'artillerie et les obus pleuvent sans arrêt sur nos têtes : on reste jusqu'à cinq heures, puis on a l'ordre de se replier, alors, c'est la vraie débâcle ; chacun part comme il peut, et laisse pour la plupart le sac, et même quelques-uns leur fusil ; on arrive dans un village et la vingt-quatre bombardier vient nous survoler ; alors, ce fut horrible, des torpilles de trois cents kilos tombaient autour de nous, puis rasant le sol, ils nous arrosent à la mitrailleuse ; après ce bombardement, on est tous dispersés, et chacun est parti où il croit mettre plus de distance entre lui et l'ennemi ; on reste avec un F.M. et de temps en temps, on se met en position pour lâcher quelques rafales sur des éléments motorisés ; enfin, la nuit vient nous apporter un peu plus de sécurité ; on continue à se replier ; on a perdu de vue le régiment ; on traverse plusieurs villages en flammes ; là aussi, les avions sont passés avec les bombes incendiaires ; on se dirige sur Compiègne tout le long de la route ; c'est un vrai désastre ; le convoi a été mitraillé ; tout le long, de partout, des chevaux, des mulets, des voitures sont tombés ; on a rejoint quelques camarades du 140 ; on marche jusqu'au matin.

9 JUIN

On est à sept kilomètres de Compiègne ; on n'en peut plus ; il y a trois jours qu'on n'a presque pas dormi et pas mangé ; on se couche à l'ombre au bord de la route ; là, une camionnette nous ramasse et on rejoint le plus gros du 140 ; à Mareuil-la-Motte, à 9 heures du soir, on repart à pied, on va à trois kilomètres plus loin que Compiègne, où on trouve quand même quelque chose à manger.

On nous prend en camions, et on nous emmène à Crépy-en-Valais ; on a le temps de se nettoyer un peu ; on passe une bonne nuit dans une cave ; on a des matelas et des couvertures.

10 JUIN

A onze heures, les Boches sont de nouveau à quelques kilomètres ; on va reprendre position ; les avions de reconnaissance passent au ras des arbres ; puis un moment après, les avions sirène viennent nous bombarder ; ça fait un bruit épouvantable ; puis apparaissent à deux cents mètres, les autos mitrailleuses ; toutes les compagnies sont parties ; il ne reste que nous ; on lâche quelques rafales sur des éclaireurs qui arrivent en bordure du bois ; puis on se replie lentement ; à ce moment, on est presque encerclés ; le lieutenant brûle tous les plans qu'il a sur lui, et on pense tous qu'on va être prisonniers ; on n'a presque plus de munitions, mais on est décidé à les user jusqu'à la dernière ; on est dix dont deux sous-lieutenants ; les Boches ayant eu un petit moment d'arrêt dans le village, sans doute pour le piller, on réussit à se faufiler le long d'un ruisseau ; on marche dans l'eau, mais on ne s'en soucie pas, du moment qu'on n'est pas vus ; puis la nuit vient ; les Boches se sont arrêtés et on peut marcher tranquillement sur la route ; à une heure du matin, on rejoint ce qui reste du régiment ; on se repose jusqu'au matin ; on est gelé car on n'a plus rien comme équipement, juste le fusil et les cartouchières.

11 JUIN

Six heures, on repart ; on va jusqu'à Dannemartin ; on se repose un peu, puis on continue sur Saint-Mart ; on se prépare un lit de foin dans un verger, et l'on est heureux à la pensée de pouvoir dormir une nuit bien au chaud ; à 8 heures du soir, la camionnette nous prend de nouveau ; on roule pendant deux heures, puis on descend dans un bois, et il pleut à verse, et rien pour s'abriter ; au petit jour, on repart pour prendre position au bord de la voie ferrée de Boissy-Levignen (Oise).

12 JUIN

Il pleut toujours ; on creuse des abris ; ils sont terminés à six heures du soir ; on a fait un souterrain où l'on a mis des matelas ; à 8 heures, de nouveau le repli ; cette fois, on n'a pas tiré un coup de fusil ; on se dirige sur Fontainebleau ; on fait deux heures de pause ; il est cinq heures du matin.

13 JUIN

La marche continue ; on arrive dans la forêt de Fontainebleau à midi ; repos jusqu'au soir ; on vient nous prendre en car où l'on passe la nuit.

14 JUIN

Sept heures du soir ; on embarque par le train sur des wagons à plate forme ; on y passe la nuit, les uns accroupis, les autres debout ; c'est une vraie torture.

15 JUIN

Midi, on arrive à Sully-sur-Loire, déjà les avions sont passés dans la nuit, et plusieurs maisons sont démolies ; on va dans un bois, à 2 kilomètres de la ville ; les gens évacuent aujourd'hui ; seulement, il y en a des milliers sur la route, à pied, en autos, en vélos ; d'autres poussant une brouette ; à tout moment, il y en a qui jette un paquet devenu trop lourd.

A deux heures, les bombardiers allemands ; chacun essaie de fuir, mais tout est embouteillé, alors ils tirent dans le tas ; cela dure à peu près deux heures ; mais je ne peux pas nommer ici le nombre de femmes et d'enfants victimes de la cruauté des aviateurs ennemis ; à tombée de nuit, on part deux ou trois jusqu'à la ville pour se ravitailler en vain ; presque tout est en flammes et on ne peut pas faire dix mètres sans trouver un corps qui se consume lentement ; on a vu de pauvres malheureux qui se tordaient encore de souffrance, mais c'est à croire que même la pitié nous a abandonnés, car toutes ces choses nous laissaient complètement froids ; enfin, on trouve une bonne cave avec du champagne ; on prend ce qu'on peut, puis on fuit cet endroit d'horreur. Dans une ferme voisine, on a trouvé de la paille et on passe à peu près une bonne nuit.

16 JUIN

On reste toute la journée dans le bois ; on fait quelques petits abris ; les avions passent et de temps en temps, lâchent quelques bombes au hasard ; le colonel vient de faire le contrôle de ses hommes ; quatre-vingt pour cent manquent à l'appel ; il en est de même dans les autres régiments de la troisième division légère.

17 JUIN

A midi, on part ; on va prendre position juste au bord de la Loire, en amont de Sully ; on fait quelques trous ; puis à la nuit tombante,

on est relevé par la troisième compagnie ; on n'a vu aucun Boche ; on rejoint le P.C. du bataillon à un kilomètre en arrière, on se fait un lit de branches et la fatigue aidant, on dort quand même un peu.

A deux heures du matin, une petite averse vient nous rafraîchir un peu le nez, et un moment après, on est obligé de se relever pour se rechanger.

MARDI 18 JUIN

Rien à signaler ; on reste couché dans le bois ; à sept heures, le bataillon a un ordre de repli pour huit heures ; la S.E.S. doit assurer le repli et on doit aller relever les compagnies qui sont sur la berge ; les Boches nous font un terrible bombardement ; sûrement, ils vont essayer de traverser. A huit heures moins cinq, on est au pied de la berge ; les compagnies ont pris peur et sont parties avant qu'on arrive ; les Boches en ont profité et deux barques ont déjà traversé à cinq cents mètres sur notre droite ; deux autres sont au milieu de la rivière ; on tire quelques cartouches ; mais c'est un peu loin et on ne peut les arrêter ; pendant ce temps, les autres progressent sur notre flanc droit ; on a l'ordre de tenir jusqu'à dix heures et demie avec le groupe franc ; on est 4 h, mais on se rend compte qu'on ne peut résister longtemps sans être encerclés ; à huit heures et demie, le lieutenant donne l'ordre de repli ; on part au pas de gymnastique poursuivis par les obus ; alors, on quitte la route et on file à travers bois ; de cette façon, on n'est plus dans leur champ de tir ; on continue à courir comme des dératés, alors on trouve une camionnette qui venait nous chercher ; elle nous mène jusqu'à Salbris où l'on passe la journée ; on a fait cinquante kilomètres.

Dans notre prochain bulletin nous publierons la suite de cet intéressant « journal de bord » de notre compatriote.



Avec quelques camarades. De gauche à droite : en haut Joseph Delavay du Plan Couar, Joseph Coppel des Perrières, Victor Anthonioz de Moudon. En bas : Alfred Anthonioz du Laité, Joseph Baud du Tour, Alfred Martin de la Massouderie.

Nous ne manquons pas de courage parce que les choses sont difficiles mais les choses nous paraissent difficiles parce que nous manquons de courage.

Nos anciens racontent...

■ Nous avons rencontré les deux doyens de notre commune, Marthe Monnet épouse Baud, et François Bergoend, du Pré. Nés tous deux en 1893, ils nous ont livré quelques souvenirs. Les voici :

«Maçon à Genève»

Aujourd'hui retiré sans sa maison du Pré, avec pour seuls voisins, le vent des bois et le torrent, François BERGOEND n'a pourtant pas toujours été l'homme des solitudes. Au début du siècle, alors qu'il n'était encore qu'un jeune adolescent, François s'en fut à la ville. Mais, laissons-le nous raconter.

« A dix ans, juste au moment où je devais aller à l'école, j'ai été placé comme pâto, par vers Le Praz-de-Lys. Je restais des journées entières en champ aux vaches pour gagner à peine de quoi m'acheter une paire de sabots. Alors, quand l'occasion se présenta, je n'ai pas hésité. Je suis parti faire le maçon à Genève chez un certain ANTHONIOZ Louis (père de Marcel Anthonioz, futur député-maire de Divonne et secrétaire d'Etat au Tourisme). Il était spécialisé dans la construction d'escaliers et le béton armé, qui était une nouveauté en ce temps-là. C'est comme ça que j'ai appris le métier... Nous étions toute une bande de par-là : il y en avait des Gets, de St-Jean, de Morzine, de Montrond, de Mieussy, de Samoëns, de Châtillon, etc. On était tous dans le même secteur et on s'apercevait parfois dans la rue, surtout le dimanche : ce jour-là, tous les Savoyards se retrouvaient à la rue Neuve du Molard. Fallait bien passer le temps.

Le soir, ANTHONIOZ nous faisait aller en classe. L'école était place du Général-Dufour, au Grütli. On avait des cours de dessin, de géométrie descriptive. On apprenait à faire des plans et puis aussi à lire. Ça nous coûtait 2 écus : un pour l'architecte et un autre pour apprendre à lire.

Avec ça qu'on travaillait dur : on commençait la journée à 6 h 1/2 le matin jusqu'à midi et on reprenait à 1 h 1/2 jusqu'à 6 h 1/2 le soir. Ça faisait 10 h par jour. Du matin au soir, j'avais la chemise mouillée : ils nous faisaient monter des murs en pierres. Plus tard, on s'est mis au béton : pour ça il fallait préparer le coffrage.

L'entreprise ANTHONIOZ comptait une quarantaine de manœuvres et une soixantaine de maçons. Il y avait aussi un syndicat. Je me rappelle qu'une fois j'avais eu un accident à un doigt avec une pierre... Mais les assurances marchaient déjà.

Question logement, on n'était pas trop mal. On était même bien soigné. On était 6 ou 7 de par-là dans la même pension que tenait le beau-frère à Jean-Louis DELAVAY des Forvets. Le matin, on avait du café au lait et du fromage sur la table, plus un autre morceau qu'on emportait avec nous.

A midi, c'était de la viande avec un plat de légumes, et la même chose le soir, mais avec en plus de la soupe. Ça nous coûtait 35 sous par jour, plus 7 sous pour le lit.

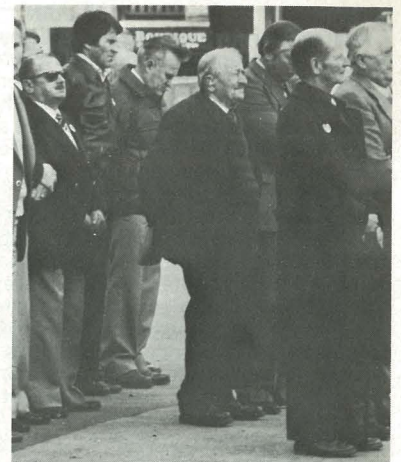
Mais on n'y restait pas toute l'année. Il fallait remonter pour « foiner » et l'hiver à Genève, ça travaillait pas beaucoup ; il faisait trop froid, la bise... Ainsi, vers la fin de l'automne, on prenait à plusieurs le tacot d'Annemasse à Taninges, et on remontait chez nous. Quelques-uns restaient en bas jusqu'à CHALANDE, puis ils rentraient chez eux manger la soupe aux choux au bacon et les rissoles, comme on faisait autrefois pour Noël.

Plus tard, quand j'ai eu quelques connaissances, je me suis mis à faire d'autres travaux. Un moment, je travaillais pour la canalisation du gaz ; on nous faisait creuser les tranchées. Et puis, il y avait beaucoup de petites bricoles à faire aussi. On nous appelait, ici et là, des particuliers surtout qui nous demandaient pour faire des garages, ajuster les fourneaux ou poser du carrelage ; on n'avait pas besoin de chercher du travail : on nous réclamait toujours.

Après la guerre, je n'y suis plus retourné. Mon père est mort le 19 octobre 1918... Il fallait bien qu'un homme reste à la maison ».

Depuis, la vie n'a guère changé. Les bois et les torrents ne changent guère, juste un frimas, un arbre roux... et de ces belles maisons qu'il avait aidé à élever dans les rues basses de Genève, l'enfant prodigue ne parle plus.

D.M.



Marthe Monnet épouse Baud

raconte son arrivée aux Gets...
il y a trois quarts de siècle !

Après un tourbillon de villes et de saisons, de portes ouvertes et refermées, Marthe du Marcellay est retournée à ses premières attaches, le sol gêtois, celui qui l'accueillait, celui qu'elle adopta, il y a quelque 75 ans...

« C'est en 1908, j'avais alors 15 ans, que nous sommes venus nous installer aux Gets, nous dit Marthe ».

Prise au dépourvu, fouillant entre ses souvenirs, elle cherche, hésite, puis finit par entrevoir, sous ses paupières, cette lointaine époque.

« Nous habitions alors au Grand-Bornand, plus exactement au hameau de la Vendanche, dans la vallée du Bouchet. Nous avions 6 ou 7 vaches ; ça faisait juste pour vivre, trop juste même et le papa, qui avait déjà tenu une fruitière à Thuet, aurait volontiers abandonné l'alpage. C'est notre grand-papa qui avait insisté pour qu'il reprenne la ferme et il voulait que ses petits-enfants apprennent à travailler la terre, et puis... ça lui faisait de la peine de voir la maison délaissée.

L'occasion se présenta quand mon oncle Joseph, qui était fruitier aux Gets depuis 1902, nous annonça qu'il allait reprendre la fruitière d'un cousin à Cluses. Il nous proposa donc de prendre sa succession. Sitôt dit, sitôt fait. Nous quittâmes ainsi la vallée du Bouchet pour le col des Gets. Le déménagement, vous vous imaginez bien, ne fut pas une mince affaire : ce n'est pas que nous avions tant de bric-à-brac (on n'emportait guère que du linge et un peu de mobilier), mais nous étions nombreux en famille et il s'agissait de « caser » tous les gamins pour monter jusqu'aux Gets.

Nous avons fait le voyage en un après-midi, sur un char, avec le cheval. C'était vers la Noël. Le papa avait installé des matelas dans le fond du char et tout recouvert avec des couvertures : les gamins (8 ou 10) ont voyagé couchés et pour sûr, bien au chaud.

Lorsque nous sommes arrivés à Taninges, mon frère Francis (qui avait alors 8 ou 9 ans) et moi (qui en avais 15), nous sommes descendus pour défatiguer la bête et nous avons continué à pied jusqu'aux Gets. Nous sommes arrivés vers la fin de l'après-midi. On a traversé tout le chef-lieu pour nous rendre à la fruitière derrière l'église. Je me souviens encore que quand nous sommes passés devant l'école (qui était alors à l'emplacement de l'actuelle gendarmerie) la porte était ouverte et j'avais aperçu la Germaine à Julien.

Et c'est ainsi que nous avons pris possession de notre nouvelle résidence. Nos cousins étaient encore là : ils ne devaient partir que le lendemain et certains d'entre nous, parmi les plus grands, durent aller coucher aux Folliets, chez la Marie à Pauline.

Puis la vie continua. Je suis restée à travailler à la fruitière, d'abord à celle de l'Eglise où nous étions venus nous installer, puis, un peu plus tard, à celle du Pied de l'Adroit. Quelques temps après, en 1919, je me suis mariée... avec un Gêtois et... la boucle fut bouclée ! J'étais définitivement implantée aux Gets. La preuve : c'est que j'y suis encore !

D.M.

LA CONSTRUCTION DE NOTRE EGLISE

Très souvent nous nous plaignons que les projets communaux sont longs à être exécutés. De la décision à la réalisation, il se passe souvent de nombreuses années, parfois des dizaines d'années. Il en était de même autrefois. Notre église a été reconstruite en 1895. Pendant plus de 40 années, ce projet avait fait l'objet de délibérations du conseil municipal. Les plans ont été modifiés plusieurs fois et le financement avait fait l'objet de nombreuses correspondances. Pour obtenir des subventions de l'Etat, notre commune avait même dû prendre l'engagement de construire une école de hameau. C'est ainsi que l'école des Perrières a été construite en même temps que l'église.

Ci-dessous deux délibérations du conseil municipal

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DES GETS

L'an mil huit cent soixante cinq, et le vingt-six du mois de novembre, le conseil municipal de la commune des Gets, réuni en session de novembre, sous la présidence de M. Mugnier François, maire pour la tenue de la session.

Etaient présents : MM. Baud Bernard, Anthonioz François, Martin Jean-Claude, Mugnier Joseph, Gallay Pierre et Mugnier François.

Etaient absents : MM. Anthonioz Charles, Bergoend Joseph, Coppel Nicolas, Bergoend Jean-François et Grevaz Claude dûment convoqués.

M. Baud Bernard a été nommé secrétaire.

M. le président expose au conseil municipal que la commune se trouve dans la nécessité absolue de faire construire ou de réparer l'église de la commune des Gets dont le montant de la dépense pour la reconstruction se monte à 43.845 francs 05 et il est à remarquer qu'il sera pourvu au paiement de cette dépense au moyen :

- de la somme de 600 francs subside accordée par l'Etat ;
- de la somme de 15.111 francs 92 centimes à prendre sur les fonds en caisse ;
- de la somme de 9.800 francs, montant d'une souscription volontaire ;
- enfin, d'une somme de 3.000 francs montant des vieux matériaux de l'ancienne église.

Le total de ces ressources est donc de vingt neuf mille neuf cent quatorze francs et nonante deux centimes, il reste ainsi à couvrir le déficit de 13.932 francs et 13 centimes. Il invite le conseil municipal à voter cette somme pour combler ce déficit qui existe entre le montant des ressources et le total de la dépense.

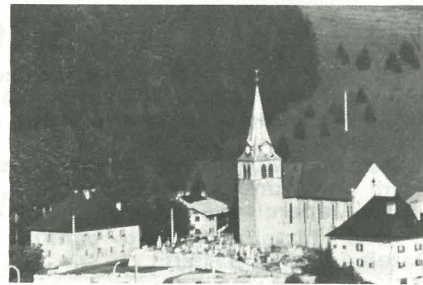
Le conseil municipal ouït l'exposé qui précède et après en avoir délibéré.

Considérant que la commune ne possède pas les fonds suffisants pour reconstruire l'église et qu'un nouvel emprunt est impossible car ne sachant on prendre les fonds pour en payer les annuités et l'amortissement, si cependant la commune était autorisée à vendre des bois, il serait encore facile de sortir de cette situation mais si la commune n'est pas autorisée, il est impossible de contracter un nouvel emprunt, et demande à l'autorité supérieure de vouloir bien nommer d'office une commission qui se rendra sur les lieux aux fins d'examiner si l'ancienne église ne pourrait pas être agrandie et améliorée et dans le cas qu'elle pourrait être agrandie, les fonds que la commune possède pourraient suffire aux dépenses que nécessiteront ces réparations et sans que la commune soit obligée de contracter un nouvel emprunt.

Supplie humblement M. le préfet de vouloir bien nommer une commission le plus promptement possible vu que l'église se trouve en ce moment dans un état déplorable.

Ainsi fait aux Gets, les jour, mois et an que dessus et les membres présents ont signé après lecture faite sans faire aucune réclamation, à l'exception de MM. Baud Bernard et Mugnier François qui tiennent à ce qu'une nouvelle église soit construite et non à réparer l'ancienne. Suivent les signatures.

Pour copie conforme,
le maire, MUGNIER.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DES GETS (HAUTE-SAVOIE)

L'an mil huit cent soixante sept et le dix du mois de mars, le conseil municipal de la commune des Gets, réuni extraordinairement au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Mugnier François, maire, pour la tenue de la séance.

Etaient présents : MM. Anthonioz François, Martin Jean-Claude, Baud Bernard, Mugnier Joseph, Gallay Pierre, Bergoend Jean-François, Coppel Nicolas et Grevaz Claude.

Etaient absents : MM. Bergoend Joseph, Mugnier François et Anthonioz Charles, dûment convoqués.

M. Gallay Pierre a été nommé secrétaire pour la tenue de la séance.

M. le président après avoir ouvert la séance donne connaissance au conseil municipal de l'avis de M. Monnet, architecte diocésain, sur le projet d'agrandissement et de l'église paroissiale des Gets, et adopté par Sa Grandeur l'Evêque d'Annecy, le 15 janvier dernier, ainsi que par M. le préfet, il invite le conseil à adopter les conclusions de M. l'architecte Monnet.

Le conseil après avoir pris connaissance de l'avis de M. Monnet et après en avoir délibéré,

Considérant que la commune n'a pas les fonds suffisants pour construire une nouvelle église, vu qu'elle se trouve en ce moment endettée et obligée de payer une somme de vingt mille francs pour la route impériale n° 202 et une somme de cinq mille francs pour la restauration de la maison d'école, il est donc inutile d'aviser pour le moment à la construction d'une nouvelle église.

Considérant que dans une dizaine d'années, la commune pourra facilement réaliser des fonds au moyen de vente de bois, pour reconstruire l'église, surtout que la commune possède de grandes forêts.

Considérant aussi qu'en 1862, la commune a contracté un emprunt de seize mille francs auprès du Crédit Foncier, et qui ne sont pas encore versés à la caisse municipale, au moyen de cette somme, la commune peut faire face au paiement des travaux exécutés à la maison d'école, dont le montant est de 5.000 francs, approximativement et quant aux onze mille francs qui restent, la commune avec cette somme peut parfaitement faire restaurer l'église actuelle dont le montant de la dépense s'élève à 6.700 francs suivant devis dressé.

Déclare ne pouvoir adopter les conclusions de l'architecte diocésain, parce que ce serait endetter la commune qui a déjà assez de dettes et pas beaucoup de ressources pour le moment, et persiste à proposer à l'approbation de M. le préfet, le nouveau projet s'élevant à la somme de 6.700 francs dont les plans et devis ont été adoptés par délibération du 24 février dernier et supplie humblement M. le préfet d'approuver ce nouveau projet, car c'est le vœu du conseil et de la population entière.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et les membres présents ont signé après lecture faite, sans faire aucune réclamation.

Pour copie conforme,
le maire : MUGNIER.

Approuvé, sous la réserve qu'il ne sera fait aucune brèche, suppression de mur qui pourraient compromettre la solidité de l'édifice ou la sécurité publique. Annecy, le 16 juillet 1867,

Le préfet, signé : illisible.

Dans notre prochain bulletin nous poursuivrons l'évocation de la construction de ce sanctuaire en publiant le courrier de l'architecte diocésain.

Une seule chose te manque. Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, puis, viens, suis-Moi. (Matthieu XIX, 21).

La cantine scolaire

Les enfants qui fréquentent nos écoles primaires ont à leur disposition une belle cantine, ce qui leur permet de prendre leur repas de midi sans être obligés de rentrer à la maison.

C'est en 1910 qu'a été ouverte la première cantine dans notre commune grâce à l'initiative de l'abbé Conseil, curé de la paroisse à l'époque.

Voici l'histoire de cette cantine parue dans l'Echo Paroissial de février 1913.

La cantine occupe aux Gets une place si importante et fait un bien si considérable que tout souvenir se rattachant à sa fondation est extrêmement précieux et intéresse une foule de personnes. C'est pourquoi je crois être utile en rapportant ici son origine et son développement.

C'était en 1910 : le nouveau groupe scolaire venait d'être inauguré. Par le fait, l'ancienne maison d'école, appelée Château, devenait libre. Je me présentais au conseil municipal, à la session de novembre, et demandais à occuper, à louer, ou à acheter cette maison pour y établir une cantine.

La paroisse des Gets est très dispersée ; ses habitants ne sont pas riches ; et, j'avais remarqué que les enfants souffraient, en hiver, pour venir en classe. Les uns, partis de grand matin, n'avaient pris qu'une légère nourriture, souvent que du café noir, et passaient la journée avec un morceau de pain qu'ils avaient emporté dans leurs poches. D'autres portaient avec eux, dans un bidon, une soupe cuite de la veille ou du café au lait. Mais, en route, le froid gelait leurs petites mains et cet aliment, pris à midi sans avoir été réchauffé, ne flattait guère leurs estomacs. Une dizaine, plus privilégiés que leurs camarades, prenaient pension au village chez des parents ou des amis. Ce mode avait aussi ses inconvénients. Une cantine était donc, sinon nécessaire, du moins très utile.

A la même époque, M. Dumont, garde-forestier, était à la recherche d'une habitation. Il demanda le Château, disant que la commune bénéficierait, en faisant droit à sa demande, de la somme qu'elle lui alloue, chaque année, pour indemnité de logement. Il y eut diverses objections. Finalement, les conseillers crurent sage de donner à celui-ci la première partie du bâtiment avec le terrain l'environnant, et de céder, pour l'établissement d'une cantine, les petites chambres du fond et les salles de classe.

Aussitôt, M. Pernollet Jean et sa femme Claudine Coppel sont installés dans le local. On achète un mobilier sommaire ; et du coup 52 enfants vont y manger la soupe de bon appétit.

Je fournissais au jour le jour les provisions nécessaires. La première année de cantine fut toute à ma charge.

En 1911, l'œuvre est jugée bonne : tout le monde l'approuve et la loue. Le conseil municipal vote, en sa faveur, une subvention de 400 F. Pour toucher cette somme, il fallait une association au sens de la loi de 1901. On la fit. Le journal officiel du 14 octobre en publia la constitution.

LES MAINS DE MA MÈRE

*Je prenais la main de ma mère,
Pour la serrer dans les deux miennes
Comme l'on prend une lumière
Pour s'éclairer quand les nuits viennent.*

*Ses ongles étaient tout usés,
Sa peau quelquefois sombre et rêche.
Pourtant, je la tenais serrée
Comme on le fait sur une pêche.*

*Ma mère était toujours surprise
De me voir prendre ainsi sa main.
Elle me regardait, pensive,
Me demandant si j'avais faim.*

*Et, n'osant lui dire à quel point
Je l'aimais, je la laissais
Retirer doucement sa main
Pour me verser un bol de lait.*

Entre temps, l'inspecteur d'Académie ordonne une enquête. Quel est le fondateur ? Quelles sont les ressources ? Quel est le nombre des enfants ? et une foule d'autres questions. L'enquête demeura sans résultats : car, j'étais en règle : je n'avais fait qu'user du droit qu'a tout citoyen français.

M. Pernollet Jean était mort, en septembre, après une douloureuse maladie. On chuchotait tout bas : il n'y aura plus de cantine. Ses rares ennemis s'en réjouissaient... en vain. En effet, Mlle Delévaut offre gracieusement son concours et, à Toussaint, la soupe recommence. Le nombre des enfants augmente continuellement ; il y en a plus de 80 ; les salles sont combles ; et les demandes affluent toujours. Le mien, s'il vous plaît ; prenez encore le mien, disent les bonnes mamans. Que faire ?

Le comité d'administration résolut de construire immédiatement une vaste salle sur l'emplacement du vieu préau tombé en ruines. Les travaux durèrent une année. Ils coûtent pas mal d'argent. Enfin nous voici, pour 1913, dans le nouveau local, spacieux, bien éclairé, très commode. Nos sincères remerciements à toutes les personnes qui nous ont appuyés de leur aide et de leur sympathie, en particulier aux conseillers municipaux qui ont, comme l'année précédente, voté la subvention et accordé, sur les forêts communales, une certaine quantité de chablis.

Maintenant, si quelqu'un désire connaître le fonctionnement de notre œuvre, qu'il vienne à midi. Il verra une centaine d'enfants, exactement 99, courir joyeusement et en toute hâte vers la cantine où une soupe chaude, bien cuite, assaisonnée suivant les denrées, au beurre, au lait ou au saindoux, leur est servie à discrétion. Toutes les assiettes sont garnies de pain et distribuées sans préférence ni distinction. En un quart d'heure, vingt minutes au plus, garçons et filles ont dîné. Ils repartent, comme ils sont venus, gais et contents.

F.-F. CONSEIL, Curé.



Le sens des autres, c'est non pas une vertu, mais un composé de mille vertus, humbles ou brillantes.

Le sens des autres, c'est la politesse qui sait écouter et se présenter sous les aspects les plus aimables ; c'est la compréhension qui fait qu'on se met à la place d'autrui, qu'on entre dans sa peau comme disent les gens de théâtre ; c'est la serviabilité par laquelle on dédère aux besoins et aux désirs du prochain avant même qu'il les ait exprimés ; c'est la libéralité qui paie ses dettes avec le sourire et ne chicane pas sur les détails ; c'est la douceur mille fois plus conquérante que la force ; c'est la gentillesse, cette aimable disposition qui consiste à faire plaisir à tous ; c'est la bonté, portée à l'indulgence et au pardon ; c'est enfin le sens social qui mesure les effets de nos actes sur les communautés et les institutions.

Joseph FOLLINET.

UNE PAGE D'HISTOIRE

La chapelle à Jacquicourt

C'est en 1313 qu'ont été fixées les limites entre les communes de Verchaix, de Taninges et des Gets. Mais bien vite des désaccords sont apparus entre Les Gets et Verchaix au sujet des pâturages au lieu-dit le « Sar à Jacquier Curt » entre les Clares et les Coutards. Ce litige fut porté devant les tribunaux de l'époque et le procès dura 280 années ! Il se termina en 1679 et les Communiers des Gets décidèrent de bâtir une chapelle aux confins des trois communes. Les travaux furent entrepris et un beau soir tout fut démoli. Depuis rien n'a changé ; les fondations existent toujours ainsi que les pierres ayant servi à la construction des murs.

Si au cours des siècles des contestations nombreuses ont eu lieu entre les habitants des Gets et de Verchaix au sujet des pâturages, leurs relations sont devenues depuis fort longtemps excellentes, et dans le but de resserrer les liens d'amitiés qui existent maintenant entre les communiers des trois communes, les municipalités ont décidé de reconstruire la chapelle à Jacquicourt avec la participation bénévole de tous, renouant avec 650 ans d'histoire.

Voici l'historique de cette chapelle qui a été faite par le père François Conseil, curé des Gets, et qui a paru dans l'Echo Paroissial des Gets en avril 1914. (Documentation prise dans les Archives de la Commune et de la Paroisse des Gets).

Le 25 juin 1679, par devant le notaire Ducretet et par devant les témoins Anthonioz Fabien, châtelain et procureur des communiers des Gets, François Rosset et Philibert Baud, modernes syndics du dit lieu : « a été baillé, à prix fait, à l'issue de la grand messe, à honorable Bernard Guillet, maître maçon de Lalanche, paroisse de Samoëns, présent et acceptant de bâtir et construire une chapelle sur la montagne des Foges, lieu-dit et appelé sur le Cyar de Jacquicourt ».

Le mot de Jacquicourt vient de Jacquier Curt, de Verchaix, ainsi qu'on peut le voir dans les vieux parchemins. Celui-ci avait un essert, c'est-à-dire un champ, une terre par lui défrichée en cet endroit. Soit pour perpétuer le souvenir des victoires remportées le 8 janvier 1677 et le 27 mai 1679, dans le procès qu'ils soutenaient contre Samoëns au sujet de Rontine ; soit afin de fixer définitivement le point précis de Jacquicourt qui, dans le bornage officiel de 1313, avait été donné pour confins, les communiers des Gets entreprirent de bâtir, à la corne supérieure du champ de Jacquier Curt, une chapelle en l'honneur de la Sainte Vierge.

Aux termes du contrat : « elle devra être de la longueur de dix pieds, de huit pieds de largeur et de neuf pieds de hauteur ; elle sera construite en pierres, remboursée (crépée), plâtrée et blanchie à l'intérieur ; le portail regardera Les Gets ; deux fenêtres en icelle : l'une du côté du Levant et l'autre du côté du Couchant. Et ce doit faire Bernard Guillet pour le prix et somme de cinq pistoles espagne ».

La pistole était une monnaie d'or espagnole valant à peu près 10 F.

Les communiers des Gets s'engagent à conduire sur place tous les matériaux nécessaires, à l'exception de l'eau : « qui pourra être prise aux petits étangs — soit goullies — qui sont éloignés d'environ 80 pas de l'endroit où le maître maçon doit bâtir ladite chapelle ».

La chapelle fut bâtie.

Rd André Berthequin, curé des Gets, « atteste et certifie avoir été présent quand honorable Guillet posa la première pierre, marquée d'une croix, de la chapelle sous le vocable de N.-D. des Compassions que les communiers des Gets voulaient faire ériger aux lieu et place portés dans le prix fait ».

Mais elle fut abattue la même année.

C'est pourquoi le 24 août 1679, les habitants des Gets envoient à Chambéry un messenger portant une requête pour faire informer sur la démolition de la chapelle, disant :

« Qu'après le procès qu'ils ont eu avec les communiers de Rontine et décidé par deux arrêts en leur faveur, ils ont, par un effet de dévotion, commencé de bâtir une chapelle en la montagne contestée dans l'endroit appelé La corne de l'essert de Jacquier Curt, sous le vocable de la Sainte Vierge ; qu'ils ont fait porter tous les matériaux nécessaires à grands frais, l'endroit étant une sommité où les chevaux ne peuvent faire que deux voyages par jour ; et que, la chapelle à peine construite, certains particuliers sont allés le 14 et le 21 du présent mois audit essert de Jacquier Curt, de nuit, la démolir entièrement. Ce qui est une voie de fait odieuse et cause de notables préjudices aux suppliants, qui, voulant avoir des preuves sur de semblables excès, recourent :

« Qu'il plaise au Sénat commettre le premier gradué trouvé sur les lieux pour informer implorant sur ce l'adjonction du procureur général et, par le même moyen, leur accorder le cours, publication et fulmination d'un monitoire ».

Le Seigneur intendant de Bellegarde députe le commissaire Revilliod. Celui-ci a vu les mesures de la chapelle. Il n'a pu découvrir les coupables.

Le Sénat, par décret du 28 août 1679, accorde la publication d'un monitoire.

En conformité de la permission et du décret du Sénat, le Révérendissime Seigneur, évêque de Genève, lance les lettres monitoires en faveur des syndics, communiers et conseillers de la paroisse des Gets, aux fins d'amener : « tout sachant quelque chose sur la démolition de la chapelle, tant pour avoir vu, été présent, qu'autrement que ce soit il ait à le révéler et déclarer sous peine des censures ecclésiastiques ».

Les lettres ne furent lues au prône de l'église de Samoëns qu'une fois au lieu de trois fois : « le Curé de la paroisse n'ayant pas voulu continuer ladite publication quelles que prières qui lui en aient été faites ».

Une nouvelle supplique fut adressée au Sénat : « pour obliger le desservant de la paroisse de Samoëns de continuer la publication du monitoire aux jours accoutumés sous peine d'amende et de tous les dépens dommages-intérêts tant soufferts qu'à souffrir ».

Le Sénat répondit : « nous n'empêchons l'exhortation requise. Chambéry, le 28 novembre 1679 ».

Résultat nul. La chapelle de Jacquicourt n'a pas été relevée ; de sorte qu'elle a existé plutôt historiquement que réellement.

Beaucoup de bruit a été fait autour de Jacquicourt, parce que la butte de Jacquicourt a joué un rôle important dans le procès qui dura 280 ans entre Samoëns et Les Gets.

F.-F. CONSEIL.

Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup.
Il enrichit ceux qui le reçoivent
Sans appauvrir ceux qui le donnent.
Il ne dure qu'un instant,
Mais son souvenir est parfois éternel.
Personne n'est assez riche pour pouvoir s'en passer,
Personne n'est trop pauvre pour ne pas le donner.
Il crée le bonheur au foyer,
Il est le signe de l'amitié,
Un sourire donne du repos à l'être fatigué,
Rend du courage au plus découragé,
Car nul n'a tant besoin d'un sourire
Que celui qui ne peut en donner aux autres.

M.C.

MONOGRAPHIE DES GETS

PAR M. L'ABBÉ BERGOEND
CHAPITRE I^{er}, ARTICLE XVIII

HAMEAU DE NANTCRUE

Me voici arrivé au dernier hameau de la commune des Gets, du côté nord-est, c'est-à-dire au hameau de Nantcrue. Les maisons éparses qui forment ce hameau sont adossées à la Côte-d'Envers, légèrement tournées vers le couchant. Ce petit local, qui ne manque pas d'une certaine grâce, est plus bas que le village de l'église, et se trouve tout à fait isolé des autres hameaux, comme des autres villages de la commune ; il est confiné au levant par les sommets qui séparent les Gets de Morzine ; au nord, par un torrent très profond, au couchant par une épaisse forêt, et au midi par une pente rapide jusqu'à la sommité de Nabord.

Le sol de Nantcrue correspondrait, je crois, assez généreusement aux soins d'une bonne culture ; il est, du reste, couvert d'arbres à fruits et surtout d'excellents cerisiers.

A quelques pas au-dessus de Nantcrue, du côté du midi, juste au chemin qui mène du chef-lieu à Morzine, et au centre du Pas de la Battiaz, on voit les restes d'un camp militaire qu'il est facile de reconnaître.

Les lignes de circonvallation sont très régulièrement tracées ; du reste sa position est unique pour que, de là, l'œil puisse plonger au loin dans les vallées, et éviter ainsi toute espèce de surprise.

C'est là, probablement, un camp des bandes luzernoises qui, après avoir ravagé les vallées du bas, craignaient de fières poursuites, et se mettaient en garde, soit pour les recevoir, soit pour épouvanter les montagnards de la vallée des Gets qu'elles ne connaissaient pas encore et que, cependant, elles devaient affronter. Ce camp, placé à gauche du torrent que, dans le pays, on appelle le Crôt du Châfaut (de l'Echafaud), défendait la partie méridionale dudit Pas de la Battiaz, et prouverait par là que ce camp devait protéger des troupes se retirant du Côte des Gets et de Taninges. (1)

Quoiqu'il en puisse avoir été, et de ce camp et du nom formidable d'Echafaud donné à ce profond et vilain torrent, on peut toujours conjecturer que là ont eu lieu des scènes sanglantes. L'étymologie du nom de Nant-Crue vient probablement de deux mots : Nant-et-Crue ou de Nant et Creux. Dans le premier sens, ce serait parce que au pied du hameau, les eaux du Nant sont arrivées au maximum de leur accroissement. Dans le second sens, ce serait parce que, au même point, le torrent est profond, tout à fait creux, et de là Nant-Creux. De l'une ou de l'autre de ces deux coïncidences, on a fait dans le langage vulgaire, le mot ou le nom compact de Nancrue.

Au centre de ce hameau, se trouve une modeste habitation nommée Le Poncet entourée de superbes cerisiers et dont les abords sont réellement pleins de grâce.

Lecteur chrétien qui parcourez ces modestes pages, s'il vous arrive un jour de passer devant cette demeure, arrêtez-vous un instant ! et sachez que là vécut un saint !

Ce saint était Joseph Duboin, homme vraiment remarquable que la grâce du Seigneur n'abandonna jamais pendant tout le cours de sa longue carrière. Dès ses plus tendres années, il avait entendu et compris ces paroles du Divin Maître... « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il prenne sa croix et me suive » ; il les médita sérieusement, se les appliqua, les mit en pratique, j'ai pu voir et examiner la conduite de cet homme de Dieu pendant les dernières années de sa vie et je puis dire que sa piété si douce, si fervente, si persévérante, m'a profondément édifié.

Seigneur... quand je serai dans la tristesse, donnez-moi quelqu'un à consoler. Quand mon fardeau pèsera, chargez-moi de celui des autres. Et quand j'aurai besoin de tendresse, que l'on fasse appel à la mienne.

La journée toute entière était consacrée à un travail rude et continu : une partie de la nuit, et quelquefois la nuit entière était consacrée à la prière, à la méditation et aux exercices spirituels de tout genre. Ayant renoncé de bonne heure aux plaisirs, aux biens et aux commodités de la vie pour s'attacher à la pratique de toutes vertus, il mit généreusement la main à la charrue afin d'exploiter le champ du Seigneur et jamais il ne regarda en arrière.

Il assistait régulièrement chaque jour au divin sacrifice de la messe, et, les monceaux de neige, les orages, les tourmentes horribles de l'hiver n'ont jamais été devant l'ardeur de sa piété des obstacles infranchissables.

Aux jours de dimanches et de fêtes, il entraînait le premier à l'église et en sortait le dernier. Souvent, il arrivait à l'église, dans certaines solennités de grand matin et n'en sortait qu'à l'Angelus du soir. Dans ses voyages, le chapelet lui tenait lieu de conversation et de passe-temps. Enfin, il suffisait de voir cet homme en prière, ou en contemplation devant l'auguste sacrement de nos autels, pour s'apercevoir bien vite qu'il avait cessé tout commerce avec les créatures. Son abord était des plus affables, et des plus gracieux ; tout respirait dans sa personne un air indéfinissable de vertu et de sainteté ; la paix inaltérable de son âme brillait sur son visage toujours riant ; les paroles oiseuses et les discours frivoles étaient bannis de ses courtes conversations.

C'est ainsi que Joseph Duboin marcha pas à pas sur les traces du Divin Maître, et c'est ainsi qu'il passa comme lui en faisant le bien. Aussi sa mémoire est restée en bénédiction parmi la religieuse population des Gets.

Au bas de Nancrue, sur la route de Morzine, est situé le petit village des Mouilles qui, comme son nom l'indique, laisse la queue des Gets dans un marais.

Ma description topographique est enfin terminée ; moins toutefois les montagnes ou Alpes qui sont très étendues et dont je parlerai plus loin.

Bien chers lecteurs, vous n'êtes peut-être pas trop satisfaits de mes élucubrations topographiques ; je vous dirai pour toute réponse, ni moi non plus.

Ce que je vais écrire dans les chapitres suivants est copié à la lettre sur un manuscrit important dû à la patience et au talent de Monsieur l'avocat Tavernier de Samoëns, actuellement juge de paix à Taninges. J'aurais pu rédiger autrement toutes ces notes détachées les unes des autres et les présenter sous une forme historique ; ce qui certainement eût été bien plus agréable au lecteur ; mais en agissant ainsi, il fallait m'approprier le travail d'un autre et me targuer de son mérite, ce qui eût été déloyal, et me répugnait souverainement.

Toutefois, je ne suis nullement disposé à m'incliner devant toutes les observations de Monsieur Tavernier, et il arrivera plus d'une fois que je me permettrai de le contredire et même de le critiquer.

CHAPITRE 2^e

Premiers monastères en Chablais et en Faucigny - Origine et influence. Piété et vues économiques des seigneurs de la Maison de Faucigny.

Le prieuré des bénédictins de Contamine.

L'établissement des maisons religieuses dans nos pays de montagne fut l'événement le plus considérable de la fin du XI^e siècle et de la première moitié du XII^e.

Neuf monastères ont été fondés à cette époque, à savoir :

Le prieuré de Contamine-sur-Arve en	1084
Le prieuré rural de Chamonix en	1090
L'abbaye d'Aulps en	1094
L'abbaye d'Abondance en	1108
Le prieuré de Peillonnet en	1124

Le prieuré de Bellevaux en	1138
La chartreuse de Vallon en	1138
L'abbaye de Sixt en	1144
La chartreuse du Reposoir en	1151
La chartreuse de Mélan en	1293

Pendant que, dans d'autres contrées, les moines recopiaient les anciens manuscrits et sauvaient les belles-lettres de l'oubli, chez nous les chartreux et les bénédictins défrichaient le sol jusqu'alors inculte et créaient des centres de population dans les lieux reculés des Alpes. Au moyen-âge, les liens sociaux étaient fort relâchés ; le pouvoir central presque nul ; les bras rares ; les gens misérables ; seule, l'idée religieuse était puissante. Les familles groupées autour des monastères recevoient de celui-ci l'outillage des fermes, l'instruction agricole en même temps que l'éducation morale, et trouvent la sécurité unie à tous les avantages de l'association. L'autorité des moines fut en général plus supportable que celle des seigneurs laïcs.

Parmi les causes de l'érection de ces monastères, les unes appartiennent à l'histoire générale, les autres sont des causes purement locales. L'un des mobiles des plus forts fut une pensée civilisatrice. « Car, dit un historien, partout où un monastère s'élevait, surtout au sein de nos montagnes, on voyait la vallée se peupler, le sol se défricher, le torrent se diguer, les routes serpenter sur les flancs des rochers ».

Là où l'on ne rencontrait naguère qu'une solitude Eremus, Desertum, une église s'était dressée, et au pied de l'église, un village, avait échelonné ses toits de chaume.

Ici, ce fut une cause particulière qui présida à la fondation de tous les monastères sus-indiqués, c'est-à-dire la haute piété de nos anciens souverains, les sires de Faucigny, famille illustre, très aimée des populations. En outre, à l'époque dont nous nous occupons cette antique Maison donna à l'Eglise quatre prélats et un chef d'abbaye : Amédée, évêque de Maurienne ; Girold, évêque de Lausanne, deux évêques de Genève, Guy et surtout Arducus son petit neveu qui régna près de 50 ans ; enfin le bienheureux Ponce, abbé de Sixt. Or, on ne peut douter que ces pieux personnages, n'aient été l'âme des délibérations de famille à la suite desquelles les sires de Faucigny décrétèrent la fondation et la dotation de plusieurs maisons religieuses.

Ainsi fut inaugurée une véritable révolution économique dont les bienfaits restèrent acquis à l'avenir.

L'institut monastique que semble avoir préparé l'affranchissement municipal Œuvres des Dauphins de Viennois et, plus tard, des princes de la Maison de Savoie leurs successeurs à la baronnie de Faucigny. Et depuis bientôt 600 ans, nous les fils des premiers colons, nous jouissons tranquillement des fruits de tant de piété, oubliant trop peut-être de rendre justice à ces institutions auxquelles nous devons une patrie.

Ce fut donc sous l'épiscopat de Guy de Faucigny, évêque de Genève, que fut fondé le premier monastère de Faucigny.

Ce prélat, assisté de ses frères Amédée et Willelme établit au bas du château de Faucigny, un prieuré de bénédictins de l'ordre de Cluny appelé du nom de la localité le prieuré de Contamine « Pioratus Contamine ». Suivant le texte de la fondation, en date du 1^{er} février 1083, cet évêque donne au couvent de Cluny : l'église de Sainte Marie juxta ripam Fluvii qui vocatur Arva ainsi que tout ce qui appartient à ladite église, en serfs, en vignes, champs, prés, forêts, etc. Nul doute que la communauté naissante redevient par la suite l'objet de libéralités ultérieures de la part des sires de Faucigny. Ils y choisirent leur sépulture, et l'église de Contamine fut ainsi la nécropole de nos anciens souverains.

Nous allons voir comment les premières notions trouvées jusqu'ici sur les Gets, se rattachent au prieuré de Contamine-sur-Arve.

CHAPITRE 3^e

Etymologie au nom des Gets - Aspect au XII^e siècle - Montagnes voisines - Donation

On ne demande pas à un malheureux : de quel pays ou de quelle région es-tu ? On lui dit : tu souffres, cela suffit, tu m'appartiens, je te soulagerai.

(Louis PASTEUR)

par Aimon de l'Alpe d'Avoriaz à l'abbaye d'Aulps - Mention d'une donation par Guillaume de Faucigny aux religieux de Contamine - Ce qu'elle comprend - Nantcrue.

Les Gets, autrefois, « Giets » en latins :

Parochia Gietorum : « Illi, Gietorum : Parochia de Gietis » - Suivant un étymologiste moderne, les mots Gey - Gez, Geits signifient : versants, précipices, sentiers rapides, couloirs, et même forêts : tous les noms de Gets, Giets, Geittaz, Giettes, si nombreux en Savoie dérivent de ce radical. Au moyen-âge, ce mot était équivalent de forêt épaisse. On nomme aussi, Giettes, ces couloirs par lesquels les montagnards supérieurs font descendre les bois des forêts supérieures. On voit, ajoute le même auteur, que nous sommes bien loin des juifs fondateurs présumés du village des Gets, d'après les idées et les dires peu réfléchis de fantaisistes écrivains savoyards.

Au commencement du XII^e siècle, la vallée des Gets et toute la partie supérieure de la vallée d'Aulps devaient être inhabitées. Des forêts, des sapins mêlés de hêtres en occupaient le sol, depuis les frontières du Valais, et suivant le cours de la Dranse pour se diriger ensuite au nord-est, vers le lac de Mont-Riond ; au sud-ouest, vers Taninges. L'ours et le loup y faisaient leur séjour, et au-dessus de la région des bois, les chamois parcouraient les parages silencieux des crêtes de Loëx au sommet de Chéry, des hauteurs de la Provence à l'Alpe de Nabor.

Jadis, le territoire de Faucigny, franchissant la Dranse, englobait, à ce qu'il paraît, tout le massif des montagnes compris entre le Valais, les hauteurs d'Abondance et le Val de Mont-Riond. Dans ce périmètre étaient quatre Alpes principales, devenues successivement la propriété de l'abbaye d'Aulps en suite de donations des sires de Faucigny, savoir :

Avoriaz ; (Avorca, Avoreya) vers l'an 1140.

Nion, Neyon, Neyum

Embel

Héterolle vers l'an 1188.

Au nord, le territoire dont il s'agit descendait vraisemblablement jusqu'au pont de la Corbassière. Aux pieds de ces Alpes, il s'est formé dans la suite, sous l'influence de l'abbaye d'Aulps, trois paroisses : Mont-Riond, (autrement Théravaux et en latin Tervorum Vallis). Essert-Romans (Essertum Armanorum) et Morzine ou Morgine (de l'Allemand Morgen). Quant au val des Gets, l'œuvre de défrichement échut aux bénédictins de Contamine-sur-Arve que l'on y voit installés dès la première moitié du XIII^e siècle.

(1) Ce camp est toujours visible.

M. l'avocat Tavernier ne cite, pour étymologie des Gets, que celle à lui fournie par M. le baron Raverat de Lyon. Cette étymologie était la mienne depuis longtemps. Elle me fut autrefois suggérée par M. l'abbé Magnin aujourd'hui illustre évêque d'Annecy. Monsieur l'abbé Magnin me disait que gets en langue celtique veut dire sentier et il est plus probable que l'immense forêt des Gets était croisée en tout sens d'une multitude de sentiers ou des gets. Dans le Haut-Faucigny, le mot giez est encore aujourd'hui employé pour désigner un sentier difficile et peu pratiqué. M. Francis Vey, auteur d'un opuscule descriptif de la Savoie, donne pour étymologie des Gets, le mot joux soit forêt ; ce qui ne manque pas de vraisemblance à raison de l'antique perspective de cette vallée couverte de bois.

M. Bertollotti, auteur piémontais, appelle les Gets Pian di Giove soit le plan de Jupiter, probablement parce que les forêts reculées, profondes et solitaires étaient, du temps du paganisme, consacrées à Jupiter. Cette idée pourrait être plus justement appliquée à une certaine localité située au sommet de la commune de Morzine et au sud-est de celle des Gets qui encore aujourd'hui porte le nom de Jourplaine. (1)

CHARTRE D'AIMON I^{er}, « SEIGNEUR DE FAUCIGNY »

Vers l'an 1140, Aimon I^{er}, seigneur de Faucigny, fait donation de l'Alpe d'Avoriaz à l'abbaye d'Aulps. En même temps, ce prince lui concède dans le voisinage de la Dranse, certaines terres qui, y est-il dit « sont contiguës aux terres que son aïeul donna autrefois aux religieux de la Contamine ».

Voilà donc les deux monastères de Saint-Jean-d'Aulps et de Contamine ayant des propriétés limitrophes que séparait une

ligne divisionnelle partant d'Arberoz jusqu'à la Char, et, de là encore jusqu'à la montagne de Nion.

Au couchant de cette ligne étaient les terres du prieuré de Contamine. Mais dès lors, ce dernier monastère, c'est-à-dire déjà alors les moines de Contamine étaient-ils maîtres de tout le territoire des Gets ? Nous ne le pensons pas. Il paraît que Guillaume de Faucigny, par la domination à laquelle il est fait allusion ci-dessus, n'avait donné qu'une position de ce territoire, soit la position qui a ses penchants vers la Dranse car ainsi qu'il sera mentionné ci-après, il y a eu plusieurs autres donations successives au sujet de ce territoire. Malheureusement nous ne savons pas encore la date précise ni le texte de ces donations.

Quant à la date de la donation de Guillaume de Faucigny, donation qui aurait été la première faite au prieuré de Contamine, cette date doit être placée entre l'année 1083 date de la fondation de cette maison à laquelle intervint ce prince et l'année 1119 époque de sa mort.

(1) Jourplaine vient de Joux-Plane qui signifie Forêt Plane.

A. M.

CHAPITRE 4°

Légende de l'origine Juive - Familles primitives - Origine méridionale - Type particulier - Idiome local - Probabilité d'une origine étrangère

Il existe une légende qui, quoique vague et peu fondée, doit avoir sa place dans cet écrit. Or, d'après cette tradition, ce seraient cinq familles juives, expulsées d'Italie, qui auraient les premières habité et défriché la vallée des Gets. Les noms de ces cinq familles, c'est-à-dire Anthonioz, Bergoënd, Coppel, Martin et Ramel, figurent tous dans les premiers, je veux dire dans les plus anciens titres de la commune des Gets, et sont encore aujourd'hui les noms des familles les plus répandues de cette commune. Aucun titre, jusqu'ici connu, ne vient à l'appui de cette tradition. Quant à l'origine juive de ces cinq familles, il est impossible de la constater.

Quant à l'origine italienne des mêmes familles, écrivons et prononçons leurs noms comme on les écrirait et les prononcerait en Italie, et, alors, on sera surpris de rencontrer une analogie des noms et de prononciation qui implique une semi-épreuve de cette origine. Ainsi : Antonio, Bergoino, Coppello, Ramello. Voilà autant de vrais noms italiens et qui existent encore en Italie. Tous les noms italiens ont la désinence ei, io, ino, ello, elli, etto, etti, oni, etc. Citons au hasard des noms savoyards : Mabboux, Burnoud, Ravillat, Berthoud, Dubourg, etc. Voilà autant de noms qui sont bien éloignés de l'harmonie des premiers et auxquels personne n'assignera une origine italienne.

Ce rapprochement ne manque pas d'une certaine force probante en faveur de l'origine italienne des cinq premiers noms.

Le savant et pieux abbé Ducrey, fondateur et supérieur du petit séminaire de Mélan, prétendait tenir de source certaine que les cinq premières familles des Gets, dont les noms ont été cités ci-dessus, étaient de race juive, qu'elles avaient été expulsées d'Italie, et qu'elles avaient été charitablement recueillies par quelque sires de Faucigny, puis confinées dans la forêt des Gets, à condition qu'elles embrasseraient le christianisme.

Quelle était donc cette source certaine sur laquelle l'abbé Ducrey appuyait son opinion sur l'origine ainsi circonscrite des cinq prétendues premières familles des Gets ?

Je crois que lui-même eût été fort embarrassé de répondre, car on ne trouve là-dessus aucun titre, aucune mention, pas la moindre allusion.

M. l'abbé Ducrey était sans contredit un savant professeur de philosophie qu'il enseigna pendant 30 ans, un confesseur de la Foi pendant la révolution de 1793, et un saint prêtre durant toute sa vie sacerdotale ; mais je crois aussi que l'abbé Ducrey

ne s'était jamais occupé de science archéologique ni paléographique, et que tout ce qu'il disait à l'endroit de la question qui nous occupe, était fondé sur les ouï-dire.

Toutefois, il faut convenir que ce sont les ouï-dire qui constituent la tradition.

M. l'avocat Tavernier va vous dire maintenant son opinion sur l'origine des habitants des Gets.

Voici, dit-il, une opinion qui paraît moins hasardé ; le type brun étant le type des habitants des Gets, leur origine doit être sarrasine. A partir de l'an 936, dit un écrivain et durant plusieurs années, les Sarrasins semblent vouloir s'implanter, se coloniser parmi nous ; maître de tous les passages des Alpes ; maîtres de la plupart de nos vallées ; maîtres de Grenoble qu'ils avaient conquis vers 970, plusieurs renoncent à leurs habitudes de pillage, se mettent à cultiver la terre et épousent même des femmes chrétiennes. Une infinité de lieux témoignent encore aujourd'hui du séjour des Arabes dans nos contrées. Un autre auteur, citant un passage de G. Mortillet sur les races du bassin de Genève, dit qu'elles sont caractérisées par la variété celtique « crâne un peu plus épais, tête moins forte, cheveux roux » ; « la variété germanique : tête forte, cheveux blonds ; enfin la variété arabe : cheveux noirs, nez aquillin, figure antique, provenant des colonies de Sarrasins qui sont restées dans nos montagnes. Elle se retrouve surtout en Chablais où des villages entiers en sont formés. Ces villages sont même encore désignés dans le pays par villages de juifs ».

CHAPITRE 5°

Premiers défrichements - Vente d'un taillable - Transaction entre le baron de Faucigny et le prieur de Contamine - Expertise - Visite des lieux - Décision - Délimitation du côté d'Avonay et de Samoëns (Verchaix) - Bornage des bois pour la garde des Pas - Commissaires experts - Annexion du Faucigny à la France - Déprédations dans les bois des passages - Garde des Pas et son utilité - Cession par le comte Rouge au prieur des Contamines.

La colonie est installée. Sans doute le petit plateau, au haut du col où se trouve le chef-lieu, aura été occupé de bonne heure. Et, tout proche, en face, au bord de la plaine marécageuse qui fut jadis un lac, le hameau de Benevix, dans une exposition plus heureuse, aura été créé un des premiers. Au bas, sur le mamelon arrondi, un fort aura été construit pour garder le passage ; c'est le Sar de la Frasse. On y reconnaît encore des restes de murs en maçonnerie.

Il est très possible aussi que l'occupation ait commencé sur la butte appelée Moudon et dans les alentours. Quoiqu'il en soit, c'est du Couar et de Nancrue seuls qu'il est fait mention dans les plus anciens documents qui nous sont parvenus. Voici ces documents : nous avons déjà vu que, vers l'an 1140, les crêtes de Nancrue ont été données pour confins entre les possessions des religieux de Contamine. Plus tard, en 1259, Dom Pierre, prieur de Thiez et sacristain de Contamine, vend à l'abbaye d'Aulps, pour le prix de 39 sols de Genève ; un homme appelé Roux de Nancrue avec toute sa postérité. Cette vente est approuvée par l'Official de Genève qui y appose le sceau de l'évêché. Un pareil acte ne saurait nous étonner si l'on considère que, à cette époque, les taillables ou mainmortables, les corvéables, les hommes attachés à la glèbe, étaient beaucoup plus nombreux que dans les siècles précédents ; ils formaient la masse du peuple. Le maître avait sur eux le droit d'aliénation.

(à suivre)

Apprenez très tôt à vos enfants que le pain des hommes est fait pour être partagé.

Année scolaire 1980-1981

ECOLE NOTRE-DAME

Institutrice :
Marie-Cécile PARIS

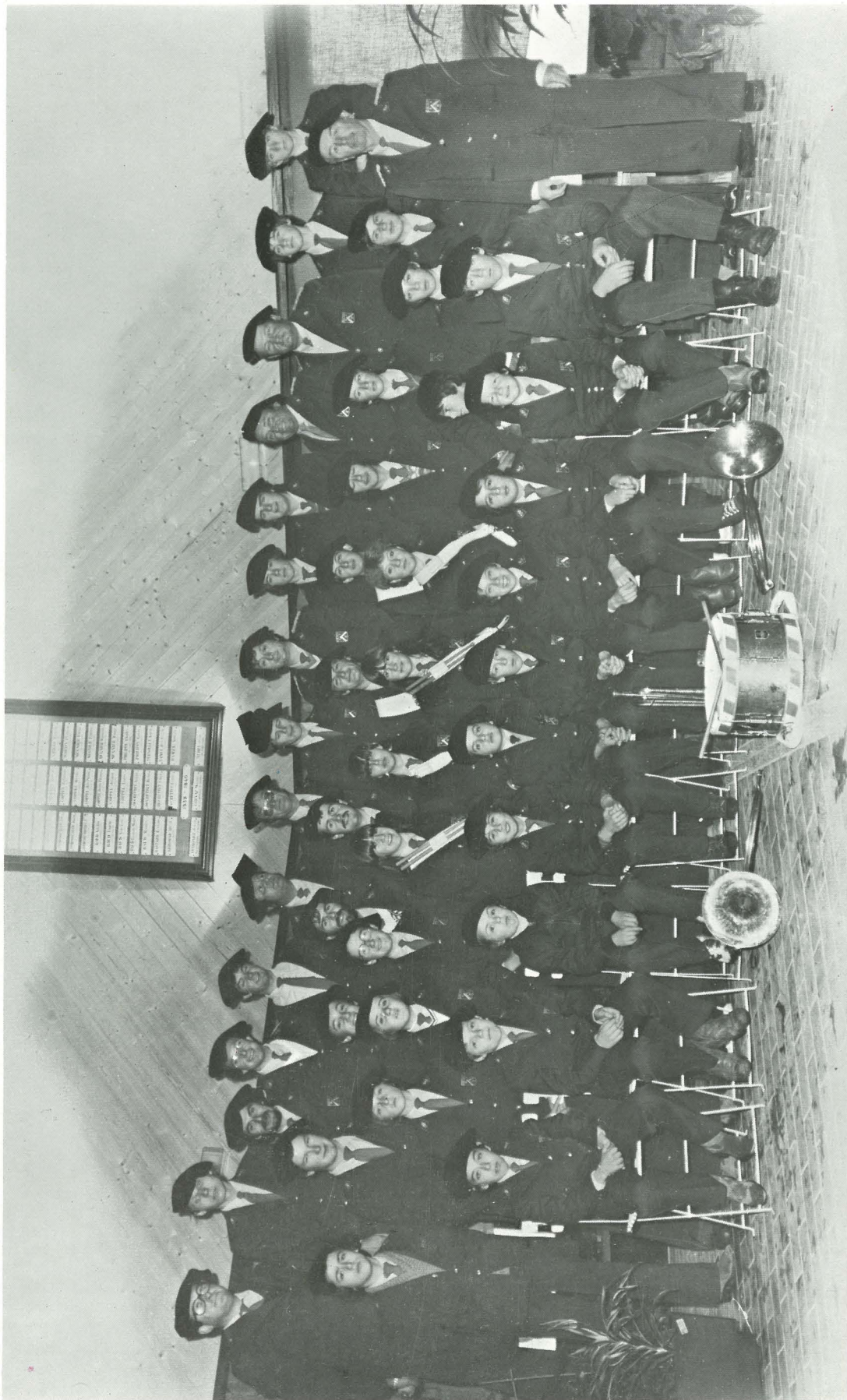


Institutrice :
Pascale CHARDON



Institutrice :
Michèle BELOTTINI





BATTERIE-FANFARE MUNICIPALE LOU "RASSIGNOLETS"